

Les Forces canadiennes lancent plusieurs projets d'infrastructure au Québec

La Citadelle de Québec subira une cure de jeunesse majeure dans les prochaines années. Ce joyau militaire et patrimonial au cœur de la capitale sera rénové par les Forces canadiennes au coût de 100 millions de dollars, a appris *Le Devoir*.

La réfection de la Citadelle sera le plus important projet d'infrastructure militaire à voir le jour au Québec dans les prochaines années. Mais d'autres projets de construction et de rénovation des installations militaires seront mis en branle au cours des trois prochaines années, pour un

Lors d'une rencontre qui s'est déroulée à Montréal cette semaine, les Forces canadiennes ont permis au *Devoir* de prendre connaissance de ses projets d'infrastructure au Québec.

Au quartier général du Secteur du Québec de la force terrestre (SQFT), dans l'est de Mont-

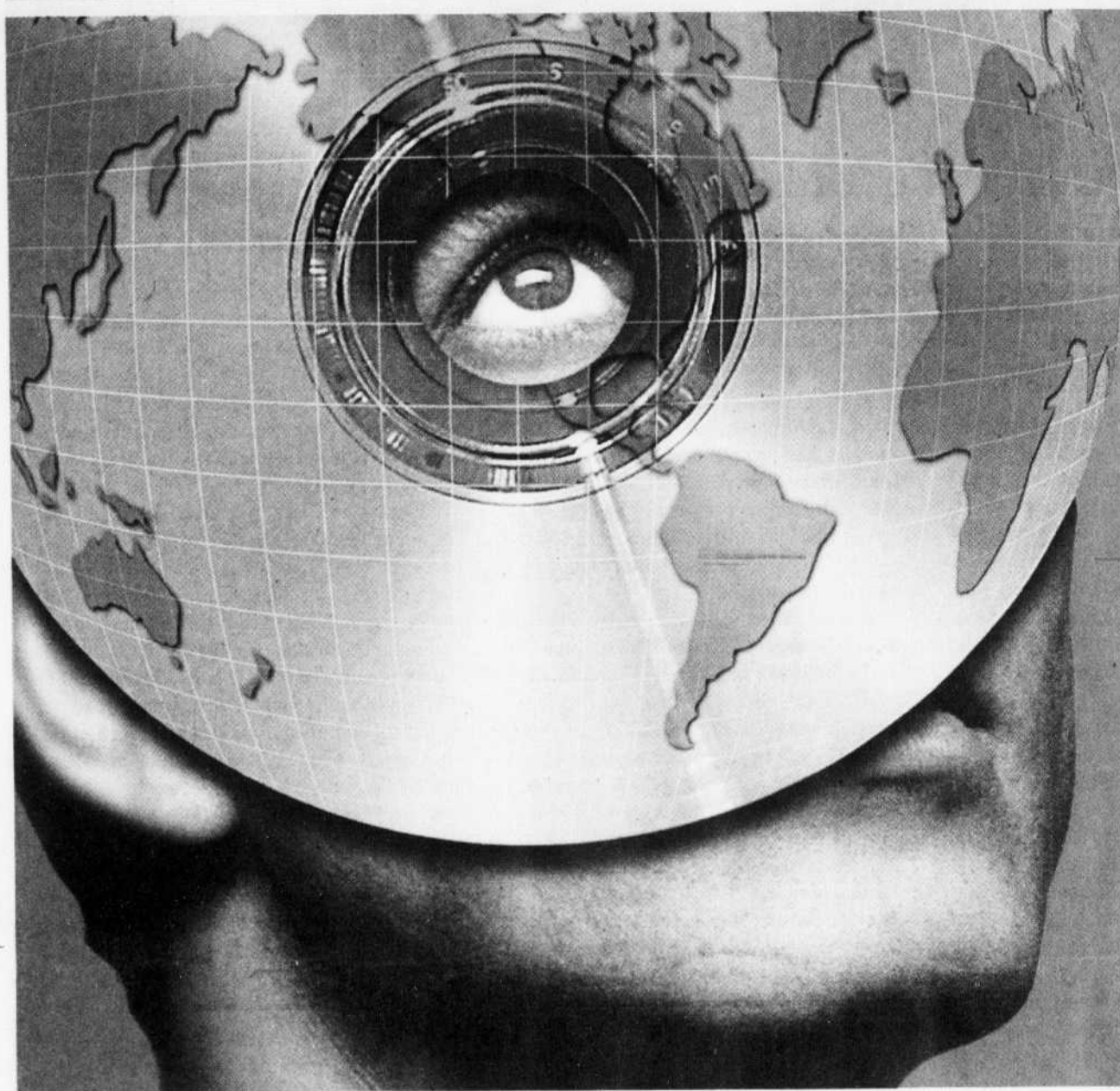
réel, on reconnaît que la remise en état de la Citadelle est de loin le dossier le plus «*délicat*», en raison non seulement des coûts, mais également du caractère patrimonial de l'endroit.

«Ce projet, c'est un casse-tête pour le service du

VOIR PAGE A 12: CITADELLE

◆ www.ledavoir.com ◆

LE DEVOIR

$$2,44\$ + TAXES = 2,75\$$$


L'industrie musicale est en profonde crise: quel est avenir du disque et de la musique?

Au Cégep du Vieux-Montréal, en ce matin de mi-mars gorgé de soleil, Chloé et Martin bavardent sur l'esplanade de la rue Ontario. Une cigarette dans la main gauche, ils manipulent de l'autre leur lecteur MP3. On demande: amateurs de musique? Ils confirment. «*Et ma musique, moi, je la télécharge*», dit Chloé. Qui précise: «*Illegalement*».

Il n'y a rien là d'original: le monde entier télécharge sa musique, en grande partie de manière illégale (à 95 %, soit 40 milliards de chansons l'an dernier, selon l'IFPI — la Fédération internationale de l'industrie phonographique, organisme qui représente 1400 membres de l'industrie répartis dans 72 pays).

Les conséquences sont éloquentes: le CD se meurt. L'IFPI calcule que les ventes de l'industrie de la musique ont totalisé 19,4 milliards en

2007. Ça demeure beaucoup d'argent. Mais c'est 15 % de moins qu'en 2003.

Il y a neuf ans, il s'était vendu 2,45 milliards de CD dans le monde, d'après l'IFPI. Ce sera vraisemblablement un sommet historique, car en 2007 l'industrie était revenue aux chiffres de 1993 avec environ 1,5 milliard de ventes. Une régression de 15 ans qui fait mal aux coffres.

VOIR PAGE A 12: DISQUE

■ Le disque, nouveau produit dérivé ■ Quelles solutions pour sortir du marasme? › À lire en pages A 6 et A 7



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Yann Perreau: la grande mue

■ Cahier E

INDEX

Actualités.....	A 3	Idées	C 5
Annonces.....	B 10	Monde	A 10
Avis publics..	B 8	Mots croisés..	D 5
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 9
Carrières.....	C 6	Perspectives..	C 1
Décès.....	B 10	Rencontres....	D 4
Économie	B 11	Sports.....	B 9
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	B 9

Le Musée McCord célèbre les 175 ans de la Société Saint-Patrick

PAUL CAUCHON

Les Québécois d'origine irlandaise ont l'habitude de fêter fort au mois de mars, lors de la traditionnelle parade de la Saint-Patrick. Celle-ci aura lieu demain au centre-ville de Montréal.

Des valeurs de
persistance et
de survivance
comme héritage.
Et puis, bien
sûr, un sens
de la fête!

sûr, un sens de la fête! Il faudrait plutôt parler de l'histoire des Irlandais depuis la Nouvelle-France, puisque le premier Irlandais est arrivé sur nos territoires enneigés vers 1630. Taghd Cornelius O'Brennan a marié une fille du roi, et il est décédé en 1687, à Pointe-aux-Trembles. Son patronyme, difficile à

VOIR PAGE A 12: HÉRITAGE

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La parade de la St-Patrick débutera demain, à midi, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Du Fort, pour se diriger vers l'est.



rdprtm.gouv.qc.ca

Montréal : 514 864-4949
 Québec : 418 646-4949
 Sans frais : 1 800 465-4949

**POUR NE PAS ACHETER
LES DETTES
DES AUTRES !**



Justice

Québec

Entreprises durables

Tandis que d'innombrables facteurs poussent les entreprises à explorer un nouveau modèle d'affaires qui valorise la responsabilité sociale et environnementale, les experts en développement durable aident ces dernières à tirer profit de cette nouvelle orientation.

Selon Louise Dandurand, vice-rectrice à la recherche et aux études supérieures de l'Université Concordia à Montréal, la crise économique actuelle accentue le besoin de trouver des modèles d'affaires qui s'inscrivent dans les principes du développement durable.

Pour M^{me} Dandurand, « c'est le moment ou jamais d'examiner la question ».

La durabilité est une philosophie qui met l'accent sur la viabilité à long terme des structures régissant tous les aspects de notre quotidien, notamment l'économie. « Elle vise à combler les besoins de la génération actuelle sans toutefois perdre de vue ceux des générations futures », précise Fariborz Haghighat, titulaire de la chaire de recherche de l'Université Concordia sur l'énergie et l'environnement.

Selon David Graham, vice-recteur exécutif aux affaires académiques de l'Université, « on s'entend largement pour dire que le monde des affaires se préoccupe peu de la durabilité et qu'il s'intéresse surtout aux résultats du trimestre en cours. C'est pourquoi encourager les entreprises à voir plus loin que les chiffres trimestriels et que le rapport annuel constitue un énorme défi ».

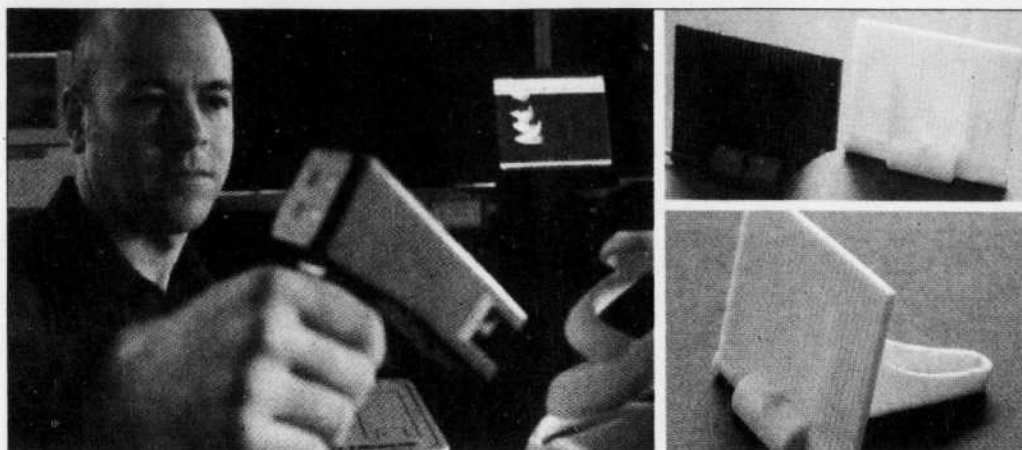
Les entreprises devraient pourtant prendre en compte la durabilité, et cela pour plusieurs raisons.

Selon David Graham, il peut être de plus en plus difficile, dans un monde aux ressources limitées, de continuer à appliquer le « modèle de gestion traditionnel » qui consiste à utiliser les ressources, puis à passer à autre chose. Les consommateurs sont toutefois de plus en plus sensibilisés à la question du développement durable et ils demandent aux entreprises d'emboîter le pas. Et c'est sans compter les actionnaires et les gouvernements qui exigent d'elles une plus grande responsabilité et davantage de mesures.

Ces mesures peuvent d'ailleurs s'appliquer à de nombreux secteurs, allant des pratiques comptables aux techniques de construction, en passant par la conception de nouveaux produits et savoir-faire.

« Nous sommes maintenant très conscients de problèmes qui existaient auparavant, mais qui n'étaient peut-être pas assez présents pour être irritants », ajoute M. Graham qui donne comme exemple la réduction de l'utilisation des sacs en plastique. Nous sommes aujourd'hui prêts à nous en débarrasser et les entreprises doivent donc agir. Heureusement, bon nombre d'entre elles semblent enthousiasmées par cette idée.

« De plus en plus d'entreprises souhaitent en effet que leur marque reflète leur conscience environnementale, explique Martin Racine, professeur agrégé du programme de design de l'Université. C'est pourquoi nous voulons leur proposer de



Un nombre croissant d'entreprises découvrent que la quête de la durabilité – par l'adoption de mesures écoénergétiques ou par l'exploitation de nouveaux marchés – offre maintes possibilités. Par exemple, lorsque la machine de prototypage rapide (à gauche) du professeur Martin Racine de l'Université Concordia sera au point, elle fabriquera des pièces de rechange pour les appareils ménagers aussi facilement que l'on fait des doubles de clés, réduisant ainsi considérablement le volume de déchets. À droite, une pièce de rechange pour un hachoir déféctueux produite par prototypage rapide. PHOTO : FOURNIE

nouvelles stratégies qui les aideront à diminuer leur impact sur l'environnement. » Pour le chercheur, réparer et recycler les biens de consommation, au lieu de les jeter, constitue un créneau à exploiter.

Martin Racine se spécialise en prototypage rapide. Une fois au point, cette technologie devrait permettre aux quincailleries, par exemple, de fabriquer des pièces de rechange pour des centaines de petits appareils ménagers aussi facilement que de faire des doubles de clés (voir les sites www.preco.ca et www.metacycle.ca).

En collaboration avec le chercheur Philippe Lalonde, le professeur Racine a ainsi imaginé un système grâce auquel les consommateurs pourront aisément faire réparer leurs appareils défectueux. À partir d'une base de données en ligne répertoriant des pièces de rechange virtuelles, le réparateur choisira celle dont il a besoin et n'aura qu'à appuyer sur un bouton pour qu'une machine la reproduise instantanément sur mesure selon le modèle téléchargé sur le Web.

Afin d'attester de la pertinence du projet, M. Racine souligne que 80 % des personnes interrogées possèdent des objets brisés à la maison, comme un mélangeur.

Selon lui, les entreprises elles-mêmes suivent le public et effectuent la transition vers la durabilité. Qu'ont-elles à y gagner? Une relation à long terme avec leurs clients et la réputation d'être socialement responsables.

En plus d'engendrer la création de nouveaux produits, changer de comportement peut mener à d'importantes économies de coûts. Le professeur

Fariborz Haghighat indique que l'élaboration de techniques de construction, de chauffage, de refroidissement et de ventilation durables dans le secteur du bâtiment permettrait d'effectuer des gains considérables tout en réduisant les dépenses d'énergie, les émissions atmosphériques et le volume de déchets solides.

L'industrie de la construction, souligne-t-il, représente environ 10 % du produit national brut. Mais elle utilise une quantité disproportionnée de l'énergie consommée au Canada et est à l'origine d'à peu près un quart des déchets solides produits au pays. Même de petits changements dans la conception des bâtiments généreraient des économies non négligeables. Tout indique donc que les investissements durables sont profitables.

D'ailleurs, M. Haghighat fait état d'une demande croissante pour l'utilisation des techniques de construction durables et estime que le gouvernement devrait lancer des initiatives à cet effet ou, du moins, soutenir les efforts déployés.

« Lorsqu'il y a des mesures d'encouragement, les entreprises réagissent », poursuit-il.

Le vice-recteur Graham précise toutefois qu'en affaires, la durabilité exige de penser plus loin que les résultats financiers : « Je verrais plutôt le développement durable comme une collaboration, une sorte d'entente qui inciterait à renoncer à certains gains immédiats ».

Il existe, par ailleurs, de nouvelles pratiques comptables qui ont pour but de démontrer que les décisions prises par les compagnies ont des répercussions sur l'ensemble de la société.

Charles Cho, professeur agrégé au Département de comptabilité de l'Université Concordia, enseigne la comptabilité sociale et environnementale à l'École de gestion John-Molson. En plus de prendre en compte les coûts et profits, cette approche examine l'impact des informations que communiquent les entreprises au sujet de leurs activités sociales et environnementales sur l'ensemble des partenaires, des fournisseurs au public.

« Auparavant, l'activité des entreprises était centrée sur les actionnaires, indique M. Cho. La comptabilité sociale a élargi cette vision en montrant à leurs dirigeants que les entreprises font partie intégrante de la société et qu'elles comptent parmi ses nombreux acteurs. »

Et d'ajouter : « Passer du point de vue de l'actionnaire à celui d'acteur amène les entreprises à réaliser qu'au lieu de se contenter de regarder leurs profits à court terme, elles devraient se demander si elles seront viables et performantes dans 10 ou 15 ans, et ce, sans avoir à subir de conséquences néfastes. »

Le professeur Cho voit en effet la récession comme une occasion d'apporter des changements, car « lorsque ça va vraiment mal, il faut trouver de nouvelles façons de faire. »

D'ailleurs, M^{me} Dandurand se demande si la création de pratiques durables n'annoncerait pas la fin de la réaganomie et du thatchérisme, et ne favoriserait pas, au contraire, l'émergence d'un modèle économique davantage axé sur le bien commun. « Un nouveau rapport à la planète voit le jour : nous nous écartons de la vieille philosophie selon laquelle notre rapport aux autres et à l'environnement était basé principalement sur l'individu », précise-t-elle. Elle souligne que le président français Nicolas Sarkozy a, par exemple, cessé d'être « le champion du libéralisme à tout prix » afin d'orchestrer une réponse intergouvernementale concertée à la crise économique. Et de conclure : « Si nous mettons désormais l'accent sur les groupes et leur bien-être, les entreprises doivent elles aussi prendre en considération l'intérêt commun au même titre que leur rentabilité. » ■

Forte de près de 40 000 étudiants, Concordia figure parmi les plus grandes universités canadiennes. Née en 1974 de la fusion du Collège Loyola et de l'Université Sir-George-Williams, Concordia s'est taillée une place enviable dans plusieurs domaines allant du génie aux beaux-arts, en passant par les sciences, les lettres et la gestion. Aujourd'hui, l'Université Concordia s'appuie sur ses créneaux d'excellence pour promouvoir la recherche et l'enseignement dans le domaine complexe des pratiques de développement durable sur le plan social, économique et environnemental.

ÉTUDE DE CAS : UN EXEMPLE CONCRET

L'écoénergie : un monde à explorer

Edward Morofsky travaille pour le gouvernement fédéral. Toutefois, comme bien d'autres experts faisant avancer les nouvelles technologies écoénergétiques, il ne voit pas uniquement en elles des avantages environnementaux, mais aussi des occasions d'affaires.

Ingénieur-chercheur pour Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, M. Morofsky s'attache à trouver des moyens d'augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments nouvellement construits ou plus anciens, et à les promouvoir auprès des Canadiens.

« Nous devons diminuer considérablement la consommation d'énergie des édifices afin de contrôler les émissions de dioxyde de carbone », déclare-t-il.

Au-delà des avantages environnementaux à réduire la production de CO₂, un gaz à effet de serre, il existe, par ailleurs, des raisons économiques qui devraient inciter les entreprises à prendre en considération la valeur de l'efficacité énergétique.

Parmi les travaux de M. Morofsky, notons un projet de circuit d'échange géothermique par tuyaux souterrains auquel participent des étudiants de la Faculté de génie et d'informatique de l'Université Concordia dans le cadre d'un partenariat de recherche et développement avec Travaux publics Canada.

« Ces dernières années, la tendance est à la ventilation hybride, qui combine des systèmes mécaniques et naturels avec des tuyaux souterrains. Cette technologie réduit ainsi l'énergie de ventilation en utilisant le stockage thermique du sol », souligne Fariborz Haghighat, professeur au Département de génie du bâtiment, civil et environnemental de l'Université Concordia.

En effet, au lieu d'apporter l'air dans les bâtiments directement de l'extérieur, on l'aspire par des conduites enfouies sous terre. Comme le sol environnant demeure sensiblement à la même température tout au long de l'année, un échange de chaleur naturelle se produit.

En hiver, l'air qui passe par les tuyaux souterrains gagne ainsi quelques degrés avant d'arriver dans le bâtiment, réduisant par ce fait même les coûts de chauffage. En été, les mêmes canalisations aident à refroidir l'air, ce qui diminue les dépenses de climatisation.

M. Morofsky affirme de plus qu'un grand tunnel peut approvisionner de nombreux bâtiments et évoque la possibilité de lotissements reliés par tuyaux souterrains.

« Il y a en ce moment un énorme marché pour ce genre de systèmes, ajoute M. Haghighat, dont le potentiel est énorme en termes de profits (pour les entreprises qui les conçoivent et les installent) et en termes d'économies (pour celles qui cherchent à réduire leurs dépenses d'énergie). »

À long terme, les entreprises diminuant leurs émissions pourront également éviter les pénalités financières à prévoir dans le cadre de politiques environnementales axées sur la réduction des



L'Université Concordia et Travaux publics Canada ont utilisé les données du plan de la Jaer School en Norvège (ci-dessus) afin de valider leur projet conjoint de circuit d'échange géothermique par tuyaux souterrains, système écoénergétique qui profiterait à l'économie et à l'environnement. PHOTO : FOURNIE

émissions de carbone.

Les tuyaux souterrains offrent donc un moyen performant et techniquement accessible d'économiser l'énergie.

Tout un monde de possibilités à explorer. ■

Comprendre le désir

CYCLE DE CONFÉRENCES DE LA RECTRICE

Le tout premier cycle de conférences de la rectrice de l'Université Concordia, intitulé *Understanding Desire*, portera sur la relation étonnante qui se tisse entre les mécanismes physiologiques, le désir, l'identité et le comportement humain. Trois séances distinctes se tiendront au cours de la journée : *Brain and Reward: Appetite, Anticipation, and Drug Addiction*; *The Addictive Network* et *Self, Sexuality and Desire*.

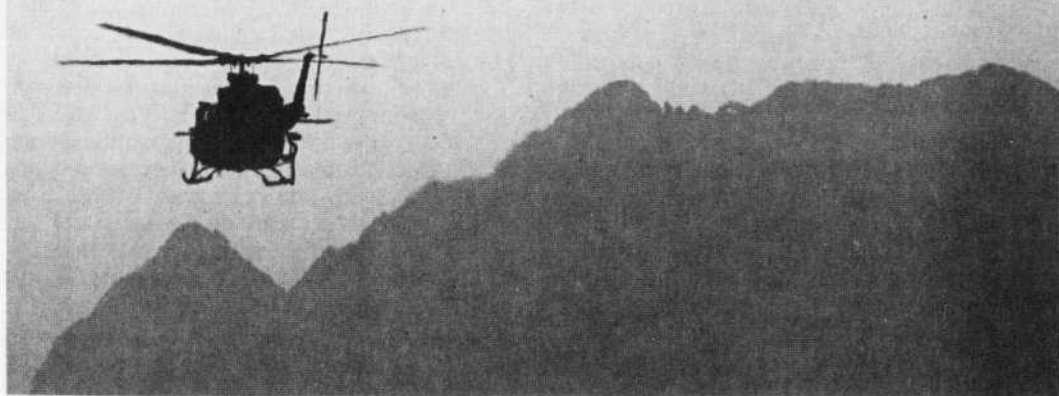
6 avril 2009

Entrée libre | Nombre de places limité!

<http://www.concordia.ca/conferencesrectrice>



ACTUALITÉS



Les soldats tués participaient à une opération majeure afin de démanteler des centres de commandement talibans et leurs réseaux d'approvisionnement.

Des explosions tuent quatre soldats canadiens en Afghanistan

MURRAY BREWSTER

Kandahar, Afghanistan — Quatre soldats canadiens sont morts et au moins huit autres ont été blessés à la suite de deux explosions distinctes à l'extérieur de Kandahar, en Afghanistan.

Les soldats participaient à une opération majeure afin de démanteler des centres de commandement talibans et leurs réseaux d'approvisionnement.

La première attaque est survenue à l'ouest de Kandahar, vers 6h45, heure locale, dans le district de Zhari. Deux soldats effectuant une patrouille à pied ont alors perdu la vie: le caporal chef Scott Vernelli et le caporal Tyler Crooks.

Les deux soldats faisaient partie de la compagnie Novembre du 3e Bataillon du groupement tactique du Royal Canadian Regiment, basée à Petawawa. Vernelli et Crooks étaient bien connus à la base militaire de Kandahar et étaient populaires auprès des soldats de la compagnie. Ils approchaient de la fin de leur mission de six mois.

Cinq autres soldats ont été blessés au cours de l'attaque, dont l'explosion a pu être entendue à des kilomètres à la ronde.

Environ deux heures plus tard, un deuxième groupe de soldats a été attaqué sur une

route dans le district de Shah Wali Kot, au nord-ouest de la ville, une région ayant connu une recrudescence d'attaques talibanes ces derniers mois.

Deux soldats sont morts à cet endroit. Il s'agit des cavaliers Jack Bouthillier et Corey Joseph Hayes, membres du Royal Canadian Dragoons, basé également à Petawawa. Trois soldats ont été blessés durant l'attaque.

Les blessés ont été transportés en hélicoptère vers l'installation

Ces décès font grimper à 116 le nombre de soldats canadiens tués en Afghanistan

médicale de l'aérodrome de Kandahar. Les Forces canadiennes ont indiqué qu'ils étaient en bonne condition, mais qu'elles ne diffuseraient pas leurs noms.

Pas des échecs

Le brigadier-général Jonathan Vance, commandant des troupes canadiennes en Afghanistan, a demandé aux Canadiens de ne pas considérer ces décès comme des échecs de la part d'individus ou de la mission elle-même, ajoutant que ces hommes sont morts en tentant de protéger le peuple afghan.

«Les victoires militaires sont coûteuses, a dit le brigadier-général Vance. Nous sommes déterminés à améliorer les conditions de

vie des Afghans, mais les insurgés sont aussi déterminés à empêcher l'Afghanistan de devenir une nation florissante. Les soldats canadiens tombés au combat sont venus en aide à ceux qui étaient en péril, et aujourd'hui ils ont réussi leur mission.»

Ces décès font grimper à 116 le nombre de soldats canadiens tués en Afghanistan.

Le premier ministre Stephen Harper a pour sa part indiqué, par voie de communiqué hier, que ses pensées et prières étaient avec les familles des victimes, ainsi qu'avec celle d'un interprète afghan qui a également perdu la vie dans l'une des attaques.

«Les sacrifices consentis pour stabiliser le sud de l'Afghanistan ne sont pas faits en vain», a souligné le premier ministre, soulignant également un prompt rétablissement aux blessés.

«Les Canadiennes et Canadiens, ainsi que le gouvernement, appuient fièrement les membres des Forces canadiennes qui s'efforcent de rétablir la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Le sacrifice du Caporal-chef Vernelli, du Cavalier Bouthillier, du Caporal Crooks et du Cavalier Hayes ne sera pas oublié», a-t-il poursuivi.

La Presse canadienne

Le piège des échéances

Selon le Parti québécois, Ottawa devrait six milliards à Québec, mais le ministre Dupuis refuse de préciser son plan pour les récupérer

Plus de six milliards de dollars revenant au Québec dorment à Ottawa, a soutenu le Parti québécois lors d'une interpellation, hier, du ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Dupuis. Questionné au lendemain du dépôt du premier déficit budgétaire officiel en dix ans sur ses objectifs de «récupération» de cette somme, M. Dupuis a refusé de fixer quelque cible ou échéance, car ce sont à ses yeux des «pièges» pour les ministres.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — «Un ministre qui s'engage dans des échéances est un ministre qui risque de manquer son coup»: tel est l'adage formulé hier par le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Dupuis. Cette position rappelle celle récemment exprimée par son collègue ministre de la Santé, qui refuse désormais de fixer des objectifs de réduction du temps d'attente dans les urgences du Québec.

M. Dupuis avait été convoqué par son vis-à-vis péquiste, Alexandre Cloutier, pour une interpellation de deux heures au sujet des «décisions du gouvernement fédéral et de leurs effets sur la situation financière du Québec». Selon le PQ, il y a «pour plus de six milliards de contentieux avec Ottawa», une somme qui serait «pourrait bienvenue dans l'économie du Québec présentement».

Au moment de citer son adage, M. Dupuis répondait plus précisément à des questions sur les transferts fédéraux en matière d'éducation post-secondaire, lesquels ont été réduits en 1994 et n'ont jamais été ramenés à leur niveau par la suite. Les provinces réunies en Conseil de la fédération demandent depuis 2005 le rétablissement de ces transferts. Alors que le Québec en faisait une priorité en 2005 et en 2006, et comptait récupérer ainsi 800 millions, il a semblé

abandonner ce dossier. M. Cloutier a interrogé le ministre: «Quel est votre plan pour régler ce dossier-là, qui dure maintenant depuis 1994-95? Ce sujet est une de vos priorités, c'est du moins ce qu'on peut lire dans le budget.»

Le ministre Dupuis a expliqué que son «instinct de conservation et un peu d'expérience» le conduisaient à répondre que lorsqu'on «donne des échéances, si on les dépasse d'une journée, on se le fait reprocher». Par conséquent, il a répondu ne pas vouloir tomber dans «ce piège-là». A son sens, «si on ne donne pas d'échéance publiquement, ça ne veut pas dire qu'on ne travaille pas le dossier de façon extraordinairement active».

Six milliards

La somme de six milliards provient d'une liste que dresse Alexandre Cloutier depuis plusieurs mois. On y retrouve notamment le changement de la formule de péréquation, qui implique une perte évaluée à un milliard; deux milliards de Chantiers Canada dans le domaine névralgique des infrastructures, un montant annoncé mais non encore versé; les 421 millions qui doivent être remboursés au Québec pour la crise du verglas de 1998; les 250 millions pour une correction à la péréquation pour les revenus d'Hydro-Québec.

Le ministre prend ces dossiers «à la légère», a commenté M. Cloutier. Aux yeux de

ce dernier, M. Dupuis semble considérer que toutes ces sommes à Ottawa découlent de tensions normales du fédéralisme. «Je n'ai pas senti le ministre ni un gouvernement qui avaient la volonté réelle de régler les dossiers avec un plan, avec une stratégie», a-t-il déploré. M. Dupuis a rétorqué que parce qu'il est souverainiste, le PQ cherchait à monter en épingle les différends avec Ottawa, à cacher les succès des fédéralistes, afin de démontrer que «ça ne marche pas, le Canada, donc il faut s'en séparer pour que ça marche mieux».

Alexandre Cloutier s'est dit surpris de voir le ministre de l'Emploi, Sam Hamad, se pointer à l'interpellation et accaparer près de 50 % du temps de réponse de son collègue Dupuis. De même, M. Dupuis a fait faux bond aux journalistes après l'interpellation et a délégué le député de Laval, Alain Paquet, président de la Commission des finances publiques, pour tenir un point de presse. Ce dernier a admis que des litiges importants doivent encore être réglés. «Oui, il y a du travail à faire, mais nous sommes en demande, cela démontre notre volonté et notre détermination», a-t-il soutenu.

M. Cloutier a critiqué l'outil parlementaire de l'interpellation, lequel était privilégié par la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, dans l'histoire de la Caisse de dépôt. «On a tellement vanté les mérites de l'interpellation au cours des dernières semaines. Souvenez-vous, on nous disait que l'interpellation était un lieu d'échange approprié pour aller au fond des choses», a déclaré le député dubitatif.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne

Les jeunes noirs courent deux fois plus de risques de se faire arrêter

ALEXANDRE SHIELDS

Un adolescent noir montréalais a deux fois plus de chances de se faire interpellé par des policiers qu'un jeune blanc, selon les conclusions d'une étude menée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations de l'Université de Montréal.

En fait, sur les 1518 jeunes de 12 à 18 ans arrêtés en 2001 sur l'île de Montréal, et dont les dossiers ont été retenus aux fins de poursuite, 340, soit 22,4 %, étaient noirs. Or selon Statistique Canada, la population des jeunes montréalais était, en 2001, de 129 490 personnes, dont 88 890 blancs et 13 105 noirs.

Ces derniers sont donc deux

fois plus représentés dans les dossiers remplis par les policiers. Qui plus est, conclut l'étude menée par les chercheurs Leonel Bernard et Christopher McAll, cette surreprésentation serait légèrement plus importante ici qu'aux États-Unis.

Les jeunes noirs sont aussi plus souvent arrêtés pour des délits contre la personne et le sont plus fréquemment avec des complices. Les auteurs de l'étude n'ont toutefois pas observé de différence entre Noirs et Blancs en ce qui a trait aux interpellations pour possession et trafic de stupéfiants. «Les jeunes se comportent de façon similaire qu'ils soient noirs ou blancs. Ils ne sont pas plus intoxiqués et possèdent, le cas échéant, le même type d'arme», précisent-ils.

Les deux chercheurs évaluent en outre que les jeunes noirs issus de milieux défavorisés ont plus de chances de se faire suivre dans ces centres commerciaux que des jeunes blancs, défavorisés ou non. Ces derniers sont toutefois plus violents en milieux scolaire et familial.

Profilage racial?

Le profilage racial pourrait bien expliquer une partie du phénomène, mais l'étude, réalisée par les chercheurs Christopher McCall et Leonel Bernard, n'est toutefois pas complétée. Ces résultats sont fondés sur une analyse détaillée des dossiers contenus dans les archives de la Chambre de la jeunesse.

Le Devoir

FAJEF Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.

Vous sortez du Québec ?
Nouveaux droits linguistiques dans le **Code criminel**

La Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF) désire vous informer que, avec l'adoption récente du projet de loi C-13, le **Code criminel** précise que :

- tout accusé, qu'il soit représenté ou non, doit désormais être avisé de son droit de subir un procès criminel dans la langue officielle de son choix;
- l'accusé a droit à ce que le juge de paix président l'enquête préliminaire parle la même langue officielle que lui ou les deux langues officielles, le cas échéant;
- l'accusé a droit à ce que le procureur de la Couronne parle la même langue officielle que lui ou les deux langues officielles, le cas échéant.

Le **Code criminel** est en vigueur dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

La FAJEF est le regroupement des associations régionales, provinciales ou territoriales de juristes d'expression française engagés à promouvoir et à défendre les droits linguistiques des communautés francophones et acadiennes, notamment en favorisant l'accès à la justice en français partout au Canada.

Information :
Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.
200, av. de la Cathédrale, bureau 2303, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204) 235-4405 • fajefcl@ustboniface.mb.ca • www.fajef.ca

Cette publicité est diffusée grâce à une contribution financière du ministère de la Justice du Canada.



21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

En adoptant la *Politique «La diversité : une valeur ajoutée»*, le gouvernement du Québec fait appel à toutes les Québécoises et tous les Québécois, nés ici ou ailleurs, pour participer activement à l'édification d'un Québec ouvert et égalitaire.

Ensemble, travaillons pour faire du Québec une zone sans discrimination raciale!

Yolande James
Ministre de l'Immigration et
des Communautés culturelles

Québec

ACTUALITÉS

Contrer la crise en « inventant l'économie verte »

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

En prévision du sommet du G20 qui se tiendra à Londres au début d'avril, le Programme des Nations unies pour l'environnement a publié hier un programme en cinq points qui permet d'utiliser l'argent investi pour contrer la crise économique afin de « créer des emplois aujourd'hui tout en inventant l'économie verte de demain ».

Pour la direction du PNUE, ce plan de match proposé à la communauté internationale devrait autant servir de canevas aux gouvernements que de grille de référence aux écologistes qui voudraient mesurer la valeur environnementale des politiques de leurs gouvernements.

À l'échelle planétaire, estime le PNUE, il faudrait consacrer 1 % du PIB ou environ 750 milliards — moins de 10 % que ce qui a été dépensé pour les banques, les grandes entreprises et les primes de leurs cadres — afin de transformer cinq secteurs économiques. Ces investisse-

ments, selon le PNUE, auront des impacts positifs en stimulant simultanément l'économie internationale, la création d'emplois, la lutte aux changements climatiques, en réduisant la destruction de l'environnement et la pauvreté.

Ces 750 milliards devraient susciter une activité économique d'une valeur globale de trois billions (3000 milliards).

Cinq points

Il faudrait donc, selon le PNUE, épuiser en priorité le bassin disponible d'économies d'énergie en haussant d'abord le niveau d'efficacité énergétique des bâtiments, grands et petits, qui sont responsables de 30 à 40 % des émissions de GES. La facture d'énergie de la plupart des bâtiments peut en effet être réduite jusqu'à 80 %. Ce type d'investissement est le plus rentable socialement puisque ses bénéfices sont uniformément répandus. Le Québec a annoncé un programme de restauration de ses édifices publics mais n'a rien annoncé, contrairement à Ottawa, pour amé-

liorer son patrimoine bâti privé. Aucun objectif n'a toutefois été ciblé comme aux États-Unis (un million de maisons).

En deuxième lieu, les gouvernements doivent investir, comme les États-Unis, le Japon et la Corée, dans les « énergies vertes renouvelables, soit le vent, le solaire, la géothermie et la biomasse ». En comparaison, le budget québécois met plutôt l'accent à coups de milliards sur la production hydroélectrique, notamment avec le plan Nord de Jean Charest, une énergie « bleue » que ni les États-Unis, ni l'ONU ne mettent dans la liste des énergies « vertes ».

Troisièmement, l'ONU suggère d'accélérer le passage à la motorisation hybride, ce qu'encourage le budget québécois mais pas celui du gouvernement Harper. Mais ni Ottawa, ni Québec ne mettent en marche le moindre réseau de trains à haute vitesse, comme le suggère l'ONU, pour réduire notamment le transport par avion. Quant aux systèmes de transit régional par trains ou par autobus, il se développe

lentement autour de Montréal, mais sans changer la place de la voiture, constamment consolidée par de nouvelles autoroutes.

Quatrièmement, le plan onusien invite les gouvernements à investir dans la protection de leurs cours d'eau, des forêts, des sols et des récifs coralliens. Au Québec, on entend stimuler plutôt la construction de petites et grandes centrales hydroélectriques sur les cours d'eau. En forêt, la gestion écosystémique se fait attendre depuis la commission Coulombe sous la pression des industriels.

Enfin, selon le plan onusien, tous les pays doivent privilégier une agriculture viable, ce qui exige d'accorder la priorité à une agriculture organique, précise son plan. Au Québec, les propositions de la commission Pronovost, qui allaient en ce sens, sont restées lettre morte jusqu'ici et tout indique que la politique en préparation va favoriser l'agriculture industrielle, indiquaient avant-hier des écologistes et Solidarité rurale.

Le Devoir

2000 projets soustraits à l'évaluation environnementale

Le CQDE dénonce l'attitude d'Ottawa

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) a dénoncé hier l'allègement par le gouvernement Harper du processus fédéral d'évaluation environnementale, jugeant cet allègement dangereux par ses impacts cumulatifs et méprisant pour le droit de regard des citoyens sur les projets susceptibles d'affecter leur milieu.

Ottawa a publié cette semaine deux projets de règlement qui confirment par leur contenu plusieurs révélations du *Devoir* et les appréhensions de plusieurs groupes environnementaux depuis deux mois.

Le premier projet de règlement suspend la période de consultation de 30 jours sur les nouveaux règlements. Le deuxième allonge la liste des projets exclus, qu'on renvoie pour examen aux provinces, dont les règles sont souvent moins étanches que celles du fédéral, explique le CQDE. Selon cet organisme,

plus de 2000 projets vont ainsi être soustraits aux règles fédérales de l'évaluation environnementale, principalement ceux du programme Chantiers Canada.

« Écarter ce délai d'à peine 30 jours, explique M^{re} Michel Bélanger, administrateur du CQDE, témoigne non pas tant de l'urgence de la crise économique que du désir d'éviter tout débat public qui justifie cet accroc aux principes les plus élémentaires de la gouvernance. »

Selon le procureur environnemental, ces projets de règlement n'ont même pas été communiqués au comité consultatif créé en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Le communiqué du CQDE conclut que « même en situation de crise économique, on ne peut se permettre des erreurs dont les coûts environnementaux dépassent largement quelque bénéfice que ce soit, à court terme. La crise économique est conjoncturelle alors que la crise environnementale est là pour rester. »

Le Devoir

CINQ NATIONS POUR LES OURS



PAUL J. RICHARDS AGENCE FRANCE-PRESSE

LES CINQ NATIONS circumpolaires, qui ont signé en 1973 un traité en vue de protéger les ours polaires, ont reconnu hier à Tromsø, en Norvège, que l'espèce est fondamentalement menacée à moyen et à long terme par le réchauffement du climat. Les États-Unis, la Russie, la Norvège, le Canada et le Danemark, qui représentent le Groenland, ont toutefois été obligés d'avouer qu'ils ne pourront atteindre les objectifs du traité sans la collaboration du reste de la communauté internationale, pour contrôler les émissions de gaz à effet de serre. Ils ont néanmoins convenu de resserrer les mesures qui encadrent le tourisme nordique, le passage croissant des navires dans l'Arctique ainsi que les activités d'exploration et d'exploitation des combustibles fossiles.

EN BREF

Benoît XVI sermonne les pays africains sur l'avortement

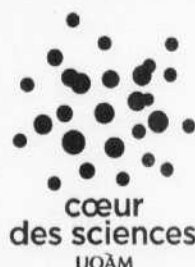
Luanda — Arrivé hier en Angola, deuxième et dernière étape de son premier voyage africain, le pape Benoît XVI a été accueilli par la foule la plus nombreuse depuis le début de son périple de sept jours. Dans un discours à l'aéroport, il a exhorté les Angolais à poursuivre sur la voie de la réconciliation après quasiment trois décennies de guerre civile, affirmant que le dialogue pouvait venir à bout des conflits et des tensions. Un peu plus tard, lors d'un discours au palais présidentiel, Benoît XVI a condamné les violences sexuelles « indicibles » subies par les femmes en Afrique. Le pape a également réprimandé les pays africains qui ont approuvé l'avortement dans certaines situations. Il a ainsi critiqué l'« ironie de ceux qui font la promotion de l'avortement comme une forme de santé maternelle ». Le pape faisait référence à un accord de l'Union africaine signé par l'Angola et 44 autres pays africains stipulant que l'avortement devrait être légal dans les cas de viol, d'inceste ou lorsque la vie de la mère est en danger. — AP

27^e Festival International du Film sur l'Art (FIFA)

Quand l'Art s'invite au Cœur des sciences



En grande première, le Cœur des sciences s'associe à la 27^e édition du FIFA pour présenter trois événements spéciaux liant les arts à la science.



Mercredi 25 mars à 18h30

LE POUVOIR DE LA MUSIQUE

Oliver Sacks: Tales of Music and the Brain / Royaume-Uni / 50 min. / anglais

Découvrez l'effet extraordinaire de la musique sur des malades souffrants de troubles neurologiques graves.

→ Projection suivie d'une discussion avec la neuroscientifique Isabelle Peretz (UdM) du Laboratoire de recherche sur le cerveau, la musique et le son. Animation: Yanick Villedieu (SRC).

Agora Hydro-Québec
Cœur des sciences
175, avenue de Président-Kennedy
Métro Place-des-Arts

Vendredi 27 mars à 18h30

ESPACE-TEMPS SELON

GEORGES ROUSSE

Bending Space: Georges Rousse and the Durham Project / E-U / 56 min. / anglais, français, s.-t. anglais

Explorez le travail cet artiste sculpteur, peintre et photographe dans des lieux désaffectés.

→ Projection suivie de la présentation par Jocelyne Lupien (UQAM) d'une œuvre réalisée dans les lieux même de la projection.

INFORMATION:
www.coeurdessciences.uqam.ca
www.artfifa.com
514 874-1637

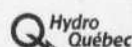
Samedi 28 mars à 18h30

LE MYSTÈRE DES COULEURS

La vision des couleurs / France, Australie / 43 min. / français

Un voyage artistique, neurologique, ethnologique, historique et physique dans le monde des couleurs.

→ Projection suivie d'une discussion avec Jocelyn Faubert (UdM) et Libero Zuppiroli (École polytechnique, Lausanne). Animation: Yanick Villedieu (SRC).



LE DEVOIR

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

LES CHARMES EUROPÉENS

avec la promo Réservez tôt

RÉSERVEZ VOS VACANCES AVANT LE 30 AVRIL 2009

OBTENEZ UNE REMISE DE 1% EN DOLLARS CAA-QUÉBEC*

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE CROISIÈRE SUR LE DANUBE**

VALEUR DE 8 500 \$
Voyez les détails sur caa.quebec.com/Reve

L'EUROPE EN CIRCUITS

GRAND OUEST DE FRANCE

14 jours / 16 repas
AIR TRANSAT

à partir de 3 761 \$*
Départ du 24 mai

ESCAPADE À PARIS

DÉPART GARANTI ET ACCOMPAGNÉ

9 jours / 9 repas
AIR TRANSAT

à partir de 2 696 \$*
Départ du 9 mai

SUISSE - ALLEMAGNE - AUTRICHE

15 jours / 27 repas
SWISS AIRLINES

à partir de 4 549 \$*
Départ du 21 mai

GRAND TOUR D'AUTRICHE

DÉPART GARANTI ET ACCOMPAGNÉ

15 jours / 26 repas
SWISS AIRLINES

à partir de 4 299 \$*
Départ du 24 mai

TOURS CHANTECLERC
la qualité à tous prix

SOLO BEC
TOURS

Membre du groupe Tours Chanteclerc

AU CŒUR DE L'EUROPE DE L'EST

15 jours / 23 repas
SWISS AIRLINES

à partir de 3 949 \$*
Départ du 15 mai

Partez confiant. Revenez heureux.

CAA Voyages

*Prix par personne en occupation double, incluant les visites mentionnées dans l'itinéraire, toutes les taxes et réduction selon les conditions de la brochure Europe 2009 de Tours Chanteclerc/Solbec. Les prix sont valables du 21 au 27 mars 2009 et sont donnés sous réserve de disponibilité. **Offre réservée aux membres CAA-Québec, certaines conditions s'appliquent. ***Le concours se déroule du 1^{er} février au 30 avril 2009. Le grand prix d'une valeur totale de 8 500 \$ consiste en une croisière de 7 nuits, du 4 au 11 octobre 2010, à bord du M5 Amoxell en cabine E pour 2 personnes. Afin de recevoir son prix le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Pour tous les détails et les règlements du concours veuillez consulter le www.caa.quebec.com. Augmenté requis. Voyages CAA-Québec est titulaire d'un permis du Québec.

Prix excluant le 3,50 \$/1 000 \$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

ACTUALITÉS

Une autre semaine de grève à l'UQAM

Les professeurs ont refusé hier à 90 % les offres patronales

CLAIRANDRÉE CAUCHY

C'est reparti pour une autre semaine de grève à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les 980 professeurs ont voté hier contre l'offre formulée par l'UQAM et le gouvernement. L'UQAM entend prendre tous les «moyens nécessaires» pour que les cours donnés par des chargés de cours soient dispensés à partir de lundi.

C'est par une majorité de 90 % que les 608 professeurs présents à l'assemblée générale hier ont rejeté l'offre patronale. Celle-ci comprenait une augmentation de 4 % (2 % de rattrapage salarial et 2 % d'indexation) et la formation d'un comité de travail qui aurait discuté pendant sept mois de la tâche des professeurs et de l'organisation du travail. La direction assurait en outre l'embauche de 25 professeurs d'ici au 1er juin.

«Cette proposition d'un comité de travail a fait bondir l'assemblée. C'est une façon de dire possiblement "vous ne travaillez pas assez", "vous devriez donner un cinquième cours par année", a fait valoir la présidente du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ-CSN), Michèle Nevert.



Les professeurs de l'UQAM, appuyés par des employés de soutien et des étudiants, ont tenu plusieurs manifestations au cours des derniers jours.

Elle qualifie de «mépris total» l'offre de rattrapage salarial de 2 % cette année, alors qu'une étude commandée par l'UQAM révèle que les professeurs de l'UQAM gagnent en moyenne 5 % de moins que ceux du Réseau UQ et 10 % de moins que dans l'ensemble des universités québécoises.

Les professeurs ont donc reconduit pour une autre semaine

leur grève, dans une proportion de 83 %, ce qui porte le compte total à près de trois semaines. La présidente du syndicat n'hésite pas à évoquer la possibilité de mettre en péril la session. «La seule menace que les profs puissent utiliser, c'est celle-là. Il est possible qu'il n'y ait pas de validation de la session si la convention collective n'est pas réglée», a lancé Mme Nevert.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui s'était mêlée aux négociations au cours de la dernière semaine, déléguant notamment un négociateur du conseil du travail, a dit être «déçue» du rejet des offres. «Ma première préoccupation concerne les étudiants de l'UQAM. L'objectif que nous visons est de préserver la session qu'ils ont commencée.» Mme

Courchesne a ajouté dans un communiqué que les offres «ont été faites par la direction dans un contexte économique pourtant difficile pour bien des Québécois».

La décision syndicale a été qualifiée de «regrettable» par le porte-parole de la direction, Daniel Hébert. L'UQAM durcit le ton et promet de «prendre toutes les mesures nécessaires pour que les employés et les étudiants puissent accéder à leur lieu d'étude et de travail en toute sécurité», a indiqué M. Hébert, qui n'écarter pas la possibilité de demander une injonction limitant le piquetage. La semaine dernière, tous les cours ont dû être suspendus deux jours en raison du piquetage.

Quant aux cours manqués en raison de la grève, il reviendra à la commission des études de déterminer les mesures pédagogiques nécessaires à la validation de la session, a précisé M. Hébert.

Signe que la direction a été prise de court par le refus, on a dû annuler *in extremis* la séance extraordinaire du conseil d'administration convoquée jeudi soir pour entériner une éventuelle entente.

Le Devoir



CRISTINA QUICLER AFP
La betterave à sucre transgénique se prépare à faire son entrée dans les champs de l'Ouest canadien.

Haro sur la betterave à sucre OGM

FABIEN DEGLISE

Tous unis contre le sucre génétiquement modifié. Le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies voit d'un mauvais œil l'arrivée sur le marché canadien d'une nouvelle espèce de betterave à sucre, élaborée par la multinationale Monsanto. Le groupe de pression environnemental vient d'ailleurs de lancer une campagne pour inciter l'entreprise montréalaise Lantic à ne pas utiliser cet organisme génétiquement modifié (OGM) dans ses produits futurs.

Homologuée en août 2005 par Santé Canada, qui la considère comme sécuritaire pour la consommation humaine, la betterave à sucre transgénique se prépare à faire son entrée dans les champs de l'Ouest canadien, où cette plante potagère est très populaire. Les scientifiques de Monsanto l'ont modifiée afin de la rendre résistante au Roundup Ready, le pesticide vendu par cette compagnie.

Cette perspective inquiète le Réseau. Alors que les agriculteurs choisissent actuellement leurs semences pour la récolte 2009, le groupe souhaite que Lantic se prononce contre cette betterave pour freiner sa prolifération. Il y a dix ans, le géant McCain avait stoppé la commercialisation de la pomme de terre transgénique en refusant, sous la pression des consommateurs, d'en utiliser dans ses produits.

Les activistes anti-OGM espèrent reproduire le même scénario avec cette betterave et demandent aux Canadiens d'interpeller la haute direction de l'entreprise sur les risques que ferait peser cette plante sur l'environnement. Selon eux, la pollinisation par le vent pourrait contaminer la betterave sucrière conventionnelle, mais aussi la betterave à carde et les betteraves dites de consommation, rouges et jaunes.

Lantic n'a pas tranché

Du côté du sucrier, on indique «qu'aucun produit mis sur le marché n'utilise des plantes OGM actuellement», a précisé hier au *Devoir* Daniel Lafrance, porte-parole de la compagnie. Mais il est possible que cela se produise dans le futur. Sucre Lantic précise d'ailleurs qu'elle «sous-traite à des agriculteurs» la production de betteraves, qui entrent dans la composition de seulement 10 % de ses produits, le reste de son sucre étant tiré de la canne à sucre importée.

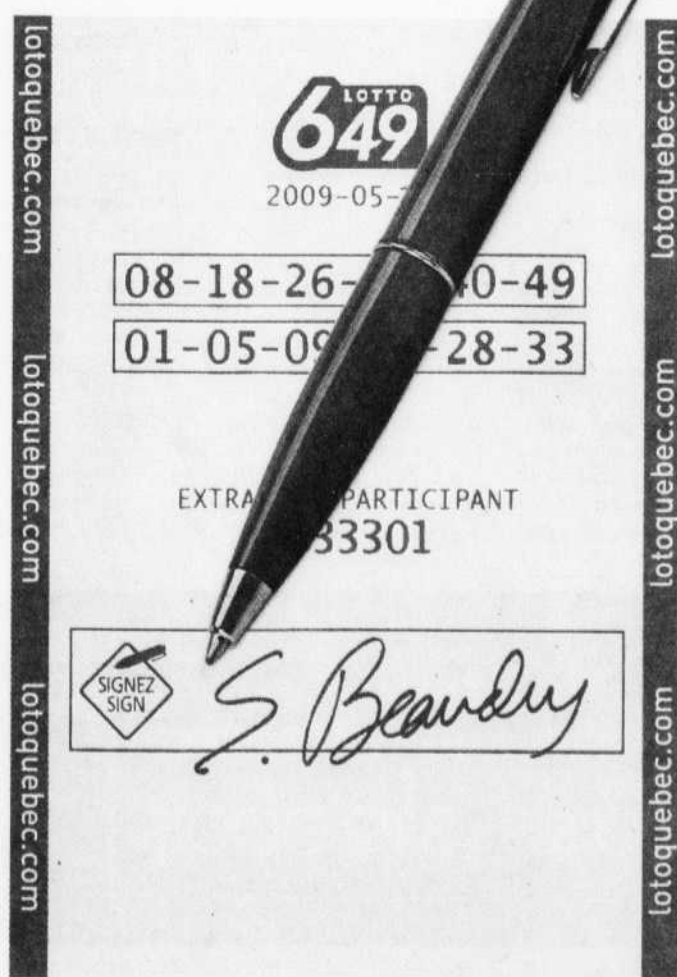
Le caractère transgénique ou non des plantes n'est pas pris en compte dans la commande, souligne l'entreprise, qui avoue ne pas avoir statué sur le sort qu'elle va réserver à cette betterave. «Mais aux États-Unis, la culture a commencé», dit M. Lafrance.

La commercialisation de cette racine attise également les craintes des consommateurs au pays de Barack Obama. Une coalition formée de l'Organic Seeds Alliance, du Center for Food Safety et du Sierra Club, vient d'ailleurs d'intenter une poursuite contre le département américain à l'Agriculture. Les plaignants estiment que les autorités ont pris trop à la légère les risques environnementaux liés à cette plante en autorisant sa commercialisation, en 2005. Le groupe veut forcer les autorités réglementaires à revenir sur cette décision.

DÈS LE 15 MAI,
IL SERA OBLIGATOIRE DE SIGNER
VOS BILLETS DE LOTERIE
POUR RÉCLAMER UN LOT.

À compter du 15 mai, vous devrez signer votre billet de loterie pour qu'un détaillant puisse le valider. Il est important de signer visiblement votre nom dès l'achat. Lorsque vous le signez, vous protégez à la fois votre billet et votre lot si vous avez un billet gagnant.

Signez-le, il est à vous.



Pour plus d'information,
visitez lotoquebec.com



L'INDUSTRIE MUSICALE EN CRISE

Le disque, nouveau produit dérivé

Il y a aussi des artistes qui tirent profit de la situation actuelle



Le musicien Ghislain Poirier, un artiste montréalais bien connu dans l'univers des DJ, mais pas nécessairement du grand public.

Une hécatombe pour tous, le déclin du CD? Pas si sûr, répondent plusieurs artistes. La large diffusion de la musique dans Internet a aussi des effets positifs, qui donnent aux musiciens un rôle plus central dans le processus de mise en marché.

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK

Il y a plus en plus de musiciens qui s'offusquent publiquement de l'échange de fichiers musicaux qualifiés d'illégaux. D'une part parce que la vente de disques n'a jamais été très payante pour les musiciens, au contraire de la tournée, d'autre part parce que le changement de modèle actuel remet l'artiste au cœur du processus économique.

«Il faut d'abord et avant tout que la musique circule», explique le musicien Ghislain Poirier, un artiste montréalais de musique électronique influencé par la musique caribéenne. Bien connu de l'univers des DJ, Poirier ne l'est pas nécessairement du grand public: et pour-

tant, celui qui a notamment collaboré avec Pierre Lapointe voyage partout et tout le temps en Amérique du Nord et en Europe, invité dans des festivals et

«Il n'y a rien de mieux que de jouer en concert dans une ville où t'as jamais mis les pieds, où tes disques ne sont pas distribués, mais où le public reconnaît tes chansons»

par des producteurs. Cela, dit-il, parce que sa musique a voyagé avant lui.

«Pour vendre la musique, il faut que les gens l'entendent d'une manière ou d'une autre, dit-il. Il n'y a rien de mieux que de jouer en concert dans une ville où t'as jamais mis les pieds, où tes disques ne sont pas

vraient payer une redevance», dit-il en reprenant une demande de l'ADISQ.

Fidéliser le public

Frédéric Lambert, altiste pour le Quatuor Molinari, avoue de son côté ne pas faire de revenus avec les albums du célèbre orchestre de chambre. Malgré sa grande notoriété, les disques du Molinari se vendent en majorité lors des concerts, dit-il.

«Les albums classiques ne sont pas payants, de toute façon», dit-il. Situation triste, poursuit Lambert, mais pas catastrophique: les artistes récupèrent cela ailleurs. «En classique, l'importance réside dans la fragilité du live, poursuit celui qui enseigne aussi à l'École de musique Schulich de l'Université McGill. Les amateurs de classique accordent une importance à l'idéal d'interprétation de chaque artiste. C'est correct de télécharger de la musique, parce que les gens vont l'écouter et ils vont l'apprécier, mais ils vont quand même essayer d'aller au concert pour voir ce qui peut arriver sur le moment. Le téléchargement peut ainsi servir de promotion, d'autant que plusieurs enregistrements de musique classique sont maintenant du domaine public.»

En fait, le combat contre les gens qui téléchargent de la musique sans permission est révolu, estime Louis Carrière, copropriétaire et président de la compagnie de spectacles Preste (Les Trois Accords). «Les gens qui se posent la question du "pour ou contre" perdent du temps. Il faut plutôt se poser des questions sur les nouvelles manières de générer des revenus avec le travail d'un artiste.»

Sur ce point, d'album devient lui aussi un produit dérivé, dit Carrière. Le cœur de l'affaire réside plutôt du côté de la fidélisation du public envers un artiste. Le Web devient ainsi «la porte d'entrée» qui permet de créer et de perpétuer cette relation. Et cela, sans intermédiaire.

Collaborateur du Devoir

■ À noter: Le documentaire RIP: A remix manifesto, qui traite de la culture du remix musical, est présentement à l'affiche à Montréal.

«Les gens pensent au numérique pour des primeurs, ça fait partie des activités normales d'une maison de disques»

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

À la douce époque du vinyle, le sillon s'arrêtait là, la prochaine chanson commençait un peu plus loin et on plantait l'aiguille au pif. C'est grosso modo ainsi que l'industrie du disque cherche les solutions à la crise actuelle.

La pilule miracle recherchée? Celle qui permettrait de détourner le public du téléchargement gratuit pour le ramener dans le giron d'une économie structurée. Le pouvoir d'attraction du CD étant moribond, l'industrie se demande où sont les bases de cette nouvelle économie.

«La première évidence qu'on peut avancer, c'est que ça ramène à l'avant-plan tout ce qui est spectacle», affirme Simon Fautoux, un ancien de l'ex-distributeur Fusion III aujourd'hui directeur de Six Media Marketing. La très large diffusion de la musique peut avoir cet effet positif d'attirer plus de gens aux spectacles, où on peut vendre des produits dérivés.

Mais cet effet, auquel plusieurs adhèrent, ne se fait pas encore sentir ici: selon les chiffres de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, il y a même eu une diminution du nombre moyen de représentations de chaque spectacle de chanson francophone entre 2006 et 2007. Il s'établit à 3,7 représentations par spectacle.

On mise autrement sur les «contrats 360 degrés», de plus en plus populaires. Il s'agit, pour une compagnie de disques, d'offrir à ses artistes

des contrats couvrant tout le spectre artistique: disque, gestion, spectacle. «Ça donne une force de frappe intéressante», évalue François Bissoondoyal, qui s'occupe de l'étiquette de disques de Spectra.

Pour Duncan McKie, président de l'Association canadienne des producteurs de disques indépendants (CIRPA), les entreprises doivent assurément se «diversifier». «Avant, on avait une compagnie qui était seulement une maison de disques. Ça ne se peut plus aujourd'hui, il faut éditer, gérer, organiser des tournées.»

Téléchargement

Et il faut aussi utiliser à fond Internet. Si l'industrie a raté le virage Web à ses débuts, elle tente aujourd'hui de rattraper le retard.

Apple et son site iTunes ont défriché le terrain (dont il occupe environ 80 % de la superficie); d'autres emboîtent le pas. Plusieurs sites offrent aujourd'hui la vente en ligne de catalogues élargis. Les mesures de protection (DRM) des fichiers téléchargés sont peu à peu abandonnées, de sorte que le téléchargement devient plus flexible et plus attirant.

«Il était temps», indique Olivier Trudeau, responsable du site Zik.ca de Québec. Il observe que l'attitude des étiquettes de disques par rapport au téléchargement payant a changé du tout au tout en 10 ans. «Avant, il fallait courir après eux. Maintenant, c'est l'inverse. Les gens pensent au numérique pour des primeurs, ça fait partie des activités normales d'une maison de disques.»

D'autant que le portail numé-

rique a l'avantage de pouvoir régir au quart de tour: Québecor se sert entre autres de cette plateforme pour mettre en vente, 30 minutes après leur enregistrement live, des prestations des participants de Star Académie. «Ça pourrait se faire pour n'importe quel spectacle», dit Olivier Trudeau. Les possibilités sont vastes.

Autre outil Web: le poste d'écoute Internet, où l'amateur

peut entendre une chanson, généralement sans possibilité de la télécharger. Chez Anaketa, l'étiquette de musique classique n'a pas hésité à «donner» une pièce d'Angèle Dubeau lors de la sortie de son dernier album. Le site américain d'iTunes en a fait son «single of the week», que 96 000 personnes ont téléchargé en une semaine. L'étiquette permet aussi une écoute complète des albums sur son site Web.

«Nous, on fonce dans cette voie parce qu'on croit que de donner une pièce va promouvoir le disque comme tel, indique Sébastien Ouimet, directeur des ventes à Anaketa. Ça augmente la visibilité de nos artistes et ça promeut les autres ventes.»

Légal

La lutte directe contre le piratage se fait, elle, sur le front législatif. Les procès contre les usagers des sites pirates, comme il y en a eu plusieurs aux États-Unis, ne sont plus monnaie courante; on vise davan-

te la punition à la source. Les gestionnaires de sites et les fournisseurs Internet sont donc dans la ligne de mire.

Au Québec, l'ADISQ préfère s'en «prendre à ceux qui tirent des revenus de l'exploitation commerciale des produits de façon illégale, pas aux usagers», indique sa directrice générale Solange Drouin. On mise aussi sur des campagnes de sensibilisation aux ravages du piratage, mais c'est «un des éléments de la réponse, pas la réponse en soi», dit-elle.

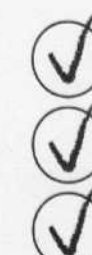
L'ADISQ croit possible de régler une partie de la crise en apportant d'importantes modifications à la Loi sur le droit d'auteur. En juin 2008, le gouvernement fédéral avait déposé une proposition de modification à la loi (projet C-61), mais le déclenchement des élections a repoussé aux calendes grecques le projet. «C'est vital pour l'industrie et les artistes», estime Mme Drouin.

La question d'une «licence globale» — faire inclure dans la facture Internet de chacun une taxe au téléchargement — est aussi discutée par plusieurs; en Europe, d'autres misent plutôt sur le développement complet du marché légal (notamment par la téléphonie). On discute à droite et à gauche, on se concert, on cherche, on teste. «Mais il nous reste deux ou trois ans de tâtonnement dans le noir», estime le consultant en relève musicale Jean-Robert Bisailon.

Le Devoir

Que doit prioriser le budget du Québec?

- A Protéger les emplois
- B Poursuivre les investissements en santé et en éducation
- C Préparer la relance



Toutes ces réponses font partie de la solution.

LEBUDGET 2009 2010
Consultez-le sur finances.gouv.qc.ca

Québec

loft . condo
à partir de
129 000\$

maison de ville
à partir de
319 000\$

NOUVEAU PROJET

15
minutes
du centre-ville

bureau des ventes
L M M J 15h-20h
S D 13h-17h

514 605.2032
Sortie 55^e avenue
205, boul. Bouchard, Dorval

espacemv.com

loft . condo . townhouse

ACTUALITÉS

Recours collectif contre Maple Leaf: la Cour promet une décision rapide

Le juge Martin Castonguay de la Cour supérieure a promis, hier, une décision rapide dans le dossier du recours collectif des victimes de la listériose contre Maple Leaf.

Un règlement hors cour est intervenu entre les requérants et la compagnie, mais le juge Castonguay doit maintenant décider s'il l'entérine, s'il le modifie ou s'il le rejette.

Il a cependant déjà indiqué que la demande de recours collectif répondait désormais aux critères et que le recours en soi était recevable.

En vertu de l'entente, Maple Leaf verserait 25 millions de dollars, montant qui pourrait atteindre 27 millions selon certaines dispositions, si le fonds initial s'avère insuffisant pour défrayer les indemnités réclamées.

Cette entente a déjà été entérinée par les tribunaux de

l'Ontario et de la Saskatchewan.

Au Québec, la demande de recours avait été déposée l'été dernier par l'organisme Option consommateurs, au nom d'une des plaignantes, Marie-Josée Bonneau, à la suite de l'éclatement de listériose qui a mené au rappel de produits Maple Leaf entre les 1^{er} janvier et 31 août 2008. Jusqu'ici, plus de 5200 personnes se sont inscrites au recours collectif à travers le Canada, dont quelques centaines au Québec, mais les parties s'attendent à ce que ce nombre augmente.

La somme de 25 millions servira à indemniser les personnes qui ont consommé les produits alimentaires rappelés, ainsi que leur famille, si elles ont subi des dommages physiques ou psychologiques en raison de cette consommation.

La Presse canadienne

Le SCRS demande une enquête sur son rôle dans l'affaire Abdelrazik

BRIAN MYLES

Le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Jim Judd, a fait une démarche inhabituelle hier en exigeant la tenue d'une enquête indépendante sur le rôle de l'agence dans l'emprisonnement d'un citoyen canadien au Soudan, Abousofian Abdelrazik.

M. Judd a écrit une lettre à Gary Filmon, le président du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS), l'enjoignant de «faire enquête et rapport dès que possible» sur la façon dont l'agence s'est acquittée de ses responsabilités dans le dossier d'Abdelrazik, dont la famille réside à Montréal.

Abdelrazik est pris dans un entre-deux au Soudan, son pays d'origine, depuis 2003. Il a été arrêté deux fois et dé-

nu pendant deux ans avant d'être relâché par les autorités soudanaises, sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. Un document officiel du ministère de la Justice du Soudan atteste qu'il n'existe aucune preuve de son implication dans le terrorisme ou la nébuleuse Al-Qaïda. L'unité antiterroriste de la GRC l'a aussi exonéré.

Par contre, selon des documents secrets cités récemment par le quotidien *The Globe and Mail*, le SCRS aurait demandé aux autorités soudanaises de procéder à l'arrestation d'Abdelrazik. Celui-ci a prétendu qu'il avait été torturé par ses geôliers soudanais et interrogé par des agents du SCRS, une pratique qui n'est pas sans rappeler le programme de «reddition extraordinaire» adopté par les États-Unis sous l'administration Bush.

«Le SCRS a déclaré publiquement qu'il ne demande et n'a jamais demandé qu'un citoyen canadien soit arrêté à l'étranger et que les employés du SCRS ont agi conformément à la Loi sur le SCRS ainsi qu'aux droits et politiques du Canada», assure Jim Judd dans sa demande d'enquête.

«Pour tirer cette affaire au clair dans l'intérêt du public, je demande au [CSARS] de faire enquête et rapport dès que possible sur la façon dont le Service s'est acquitté de ses fonctions dans ce dossier», ajoute la missive de M. Judd.

Une démarche rarissime

La démarche est tout à fait légitime, mais rarissime. Le SCRS n'a pas l'habitude de se tourner vers le CSARS et d'attirer l'attention du public sur ses activités.

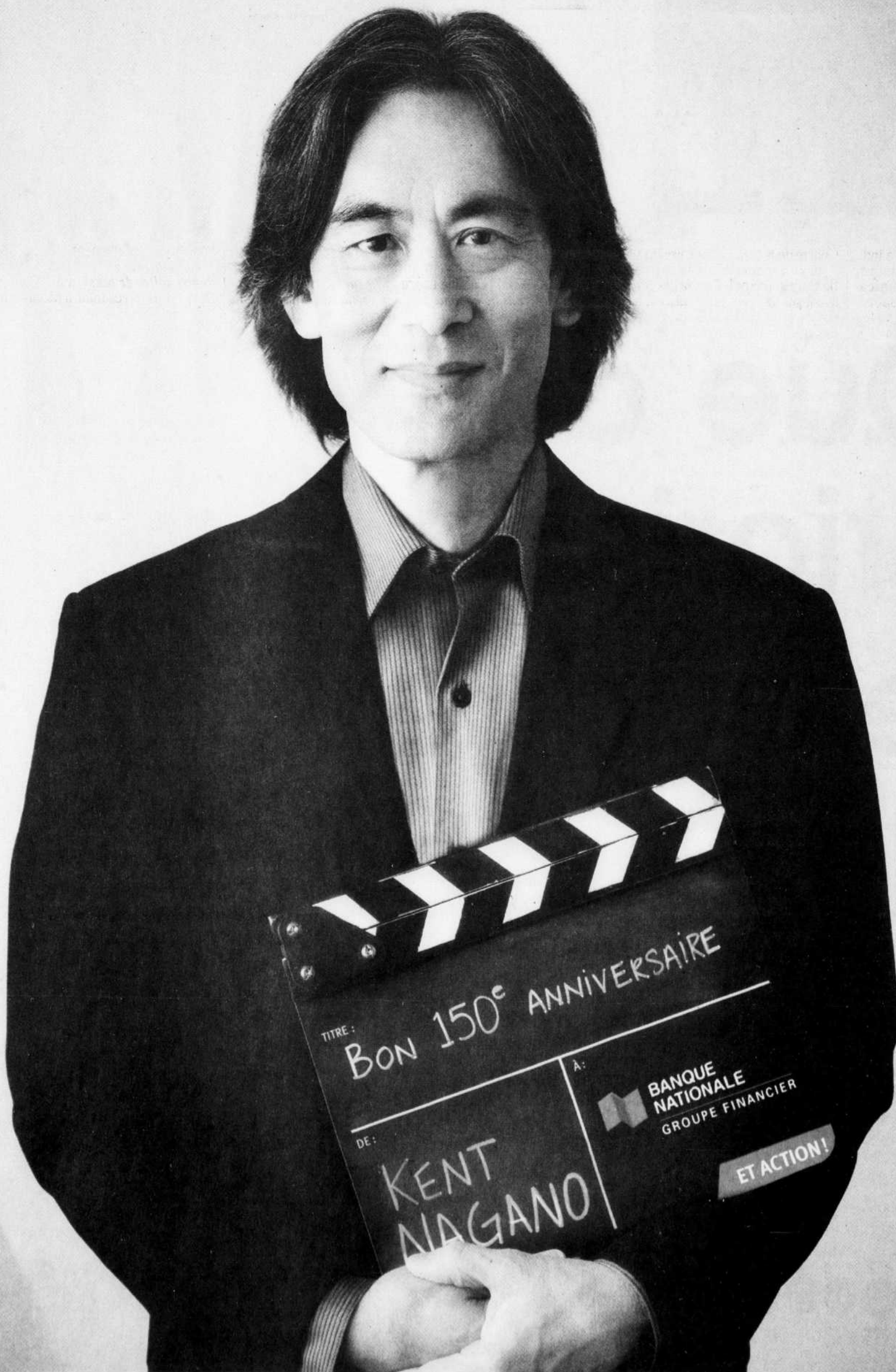
Abdelrazik vit présentement à l'ambassade du Canada à Khartoum, où il a trouvé refuge il y a une dizaine de mois, par crainte pour sa sécurité. Le gouvernement Harper a multiplié les embûches pour retarder son retour au Canada, entre autres en exigeant le plein paiement de son billet d'avion avant d'émettre un passeport d'urgence en son nom. Le retour au pays d'Abdelrazik est d'autant plus complexe qu'il figure sur la liste noire des personnes interdites de vol par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La semaine dernière, plus de 100 Canadiens ont effectué des dons pour payer le billet d'avion d'Abdelrazik. Puisque Abdelrazik est sur la liste noire de l'ONU, elles sont passibles de poursuites criminelles.

Le Devoir

KENT NAGANO

Orchestre Symphonique de Montréal



ACTUALITÉS

Le Québec devrait se doter d'un hélicoptère-ambulance

Un médecin estime que le décès de l'actrice Natasha Richardson révèle une limite du système de santé

En plus de soulever des questions sur l'accessibilité et la rapidité des soins offerts aux patients, le décès de l'actrice Natasha Richardson a révélé les limites du système de santé québécois, croit un ancien responsable de l'unité de traumatologie de l'Hôpital général de Montréal. S'il veut sauver plus de vies, le Québec aurait intérêt à se doter d'un hélicoptère-ambulance.

LISA-MARIE GERVAIS

Si le Québec avait eu un service aérien d'urgence pour les cas survenant dans un rayon de 250 km et moins, la mort de Natasha Richardson aurait-elle pu être évitée? Possiblement, croit le Dr Michael Churchill-Smith, interniste et ancien chef de l'urgence à l'Hôpital général de Montréal. Selon lui, près de 1000 patients dans un rayon de 250 km et moins de Montréal et Québec pourraient être traités plus rapidement avec un hélicoptère-ambulance.

Dans le cas de l'actrice américaine, les délais

ont été beaucoup trop longs, affirme le Dr Churchill-Smith. Bien sûr, Mme Richardson n'a pas ressenti le besoin d'aller à l'hôpital immédiatement après l'accident, ce qui a retardé sa prise en charge. Cela n'empêche pas le spécialiste de dénoncer les lacunes du système dans le transport des patients.

Avec un hélicoptère plutôt qu'en ambulance, l'actrice aurait pu être transférée plus rapidement à l'hôpital du Sacré-Cœur depuis le Centre hospitalier de Sainte-Agathe, croit-il. «Une distance de 100 km, ça aurait pris 20 minutes aller et retour. Mme Richardson aurait pu être dans la salle d'opération en moins d'une heure», note-t-il.

À l'hôpital du Sacré-Cœur, l'un des centres hospitaliers désignés pour les soins en traumatologie, des 827 patients présentant des traumatismes sévères l'an dernier, un peu moins de la moitié étaient des patients qui avaient été transférés.

L'hélicoptère, une panacée?

Alors qu'il était chef d'urgence dans les années 1990, le Dr Churchill-Smith a intercédé à plusieurs reprises auprès du gouvernement pour qu'il se munisse d'un hélicoptère d'urgence, comme c'est le cas aux États-Unis. En 1994, une étude actuarielle qu'il avait commandée à la firme Sobeco Ernst & Young avait révélé que l'acquisition d'un tel engin, qui coûterait environ cinq millions et deux millions annuellement pour l'opérer, ferait économiser beaucoup d'argent au gouvernement.

Trop de données sont inconnues pour qu'il soit possible de chiffrer avec exactitude les

coûts qu'économiserait le système de santé. Mais le rapport rapportait une économie annuelle de 2,5 millions pour la Société d'assurance automobile du Québec si les victimes d'accidents de voiture, chez qui les traumatismes sont les plus fréquents, étaient soignées plus rapidement.

Le Québec dépense 22 millions par année pour l'opération de ses avions-hôpitaux (deux Challenger et un Dash) et les budgets ont été approuvés pour deux nouveaux avions-ambulances, à l'indiqué le directeur adjoint des services hospitaliers d'urgence, André Lizotte. Mais ils ne sont utilisés que dans un rayon de plus de 250 kilomètres et peuvent atterrir près des hôpitaux. Il a confirmé que le volet du transport hélicoptère faisait actuellement l'objet d'une analyse et que s'il y avait lieu, des recommandations seraient faites au ministère de la Santé.

Le Devoir

Recours au privé à Sacré-Cœur: les syndicats protestent

LISA-MARIE GERVAIS

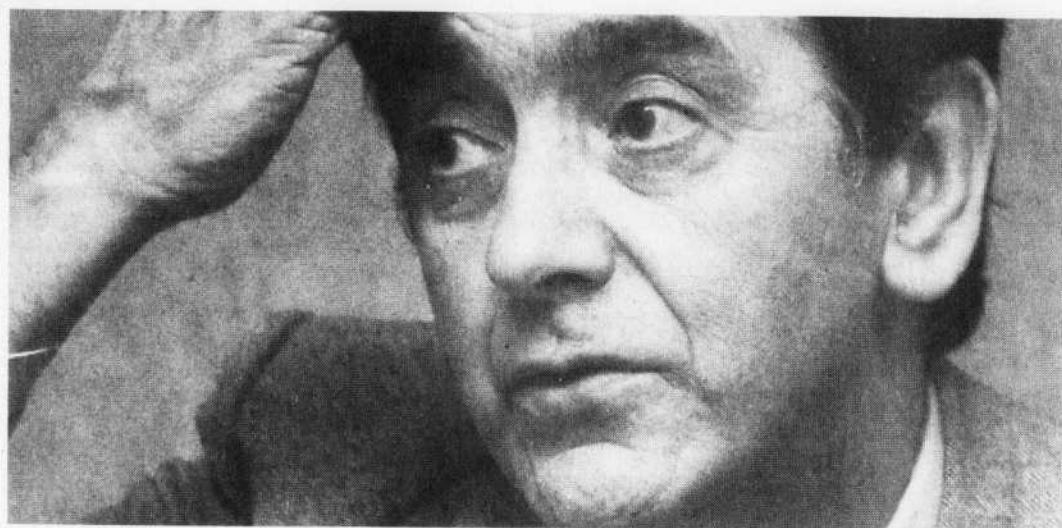
Des syndicats n'avaient pas du tout la pilule de la direction de l'hôpital du Sacré-Cœur, qui a annoncé jeudi son intention d'aller en appel d'offres pour pouvoir faire plus de chirurgies en clinique privée.

Afin de contrer les effets négatifs de sa pénurie d'infirmières, l'hôpital s'était lancé dans un projet-pilote, en février 2008, avec la clinique Rockland MD. «En presque un an, on a fait environ 1000 chirurgies de plus au privé; c'est sans compter les 500 chirurgies qu'on a faites dans notre établissement et qu'on n'aurait pas pu faire autrement», a indiqué Josée-Michelle Simard, du service des communications de l'hôpital du Sacré-Cœur, en assurant que les coûts étaient environ les mêmes au public et au privé.

Les coûts en cliniques privées sont toujours plus élevés puisque celles-ci font toujours une marge de profit, croit l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Selon la présidente, Dominique Verreault, un tel partenariat avec une entreprise privée sur cinq ans ne constitue pas une «mesure de dépannage» pour pallier un manque d'effectifs. «C'est assez indicatif du peu de volonté de la direction de l'établissement de trouver des solutions pour recruter et retenir son personnel.»

Quant à la CSN, elle rappelle que des projets-pilotes sur la réorganisation du travail sont actuellement à l'étude à l'hôpital du Sacré-Cœur et le ministre de la Santé doit privilégier cette voie plutôt que celle de la sous-traitance au secteur privé.

Le Devoir



Camille Laurin photographié en 1980

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Hommage à Camille Laurin

Landry craint une brèche dans la loi 101

ALEXANDRE SHIELDS

L'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry, estime que l'actuelle contestation de la loi 104, adoptée en 2002 pour colmater une brèche dans la loi 101, pourrait provoquer «une des plus graves brèches» qui soit dans la Charte de la langue française du Québec.

«Il y a une dimension fondamentale qui est devant [la Cour suprême]. J'espère que les juges n'emprunteront pas une voie aussi odieuse», a-t-il fait valoir en entrevue au Devoir, en marge d'une soirée hommage à Camille Laurin, considéré comme le père de la loi 101. «Ce serait non seulement culturel, ce serait antisocial parce que ça permettrait à ceux qui ont de l'argent d'aller au privé pour contourner une loi fondamentale», a ajouté M. Landry.

Il a du même coup exigé que Québec agisse en cas de victoire des opposants à la loi 104. «Le gouvernement du Québec, si jamais une telle chose arrivait, devrait mettre tout en œuvre, aller jusqu'au plus haut niveau d'intervention pour empêcher qu'une chose pareille arrive», a-t-il affirmé.

La loi 104 a été adoptée en 2002 pour colmater une brèche dans la loi 101, par laquelle les élèves allophones pouvaient fréquenter l'école publique an-

glaise s'ils avaient fréquenté une école anglaise privée non subventionnée pendant au moins un an. En août 2007, la Cour d'appel, dans une décision partagée, avait conclu que les portions de la Charte ajoutées en 2002 contenaient à la Charte canadienne des droits et libertés. Après ce jugement, le gouvernement de Jean Charest avait décidé sur-le-champ de porter la cause devant la Cour suprême.

M. Landry en outre rendu hommage à son «ami» Camille Laurin. «Parmi l'œuvre durable de tous les hommes politiques contemporains, celle de Camille Laurin est une des plus essentielles, a-t-il insisté. S'il n'avait pas eu l'intelligence et le courage de mettre de l'avant la loi 101, de la défendre et de la faire approuver, ce n'est pas certain que la résilience québécoise serait encore possible.»

«Pierre Elliott Trudeau a dit à l'époque que c'était une loi de fous et il a déclenché toute une bataille, a d'ailleurs rappelé M. Landry. Les analystes juridiques du Canada anglais disent qu'une des grandes motivations de la Charte canadienne des droits et libertés, dans les dimensions linguistiques, c'était de combattre la loi 101.» Camille Laurin est décédé il y a maintenant 10 ans.

Le Devoir

Yves Bolduc rassure les ophtalmologistes

STÉPHANE BAILLARGEON

Les médecins spécialistes obtiennent les engagements officiels qu'ils réclamaient du ministre de la Santé et des Services sociaux au sujet des services d'ophtalmologie du futur CHUM. Le Dr Yves Bolduc a confirmé hier qu'il y aura bel et bien quatre salles d'opération supplémentaires réservées à l'ophtalmologie dans le nouvel hôpital universitaire francophone de Montréal.

Ces blocs opératoires s'ajouteront aux 39 blocs opératoires déjà planifiés, ce qui répond à une demande formulée plus tôt cette semaine par la Fédération des médecins spécialistes du Québec, après l'annonce concernant l'abandon du projet de clinique privée externe d'ophtalmologie. Jusqu'ici, le ministre n'avait rien annoncé lui-même officiellement.

«Je confirme qu'il va y avoir quatre salles de plus», a dit M. Bolduc hier après-midi, à Montréal, après une conférence prononcée dans le cadre d'un colloque sur les maladies chroniques. «En intégrant l'ophtalmologie, on n'enlève rien aux autres [services].»

Ce qui ne règle pas pour autant le cas de Saint-Jérôme, où un autre projet de Centre médical spécialisé affilié (CMSA) a aussi été abandonné cette semaine. Les ophtalmologistes de la région des Laurentides ont réitéré hier par communiqué ce selon eux, «le CMSA demeure le choix le

plus susceptible de rehausser dans un bref délai l'accessibilité, l'universalité et la qualité des soins sans augmentation des coûts.»

Le ministre Bolduc a répliqué que «la décision est irréversible». Il a ensuite précisé que ce choix ne reposait pas uniquement sur une analyse économique.

«Il y a plus que les coûts: il y a une question d'accessibilité des services, a résumé Yves Bolduc. «D'ici dix-huit mois, [les ophtalmologistes de Saint-Jérôme] devraient avoir des installations nouvelles pour pouvoir faire la même chose que ce qu'ils auraient fait dans le privé.»

Un délai

Par ailleurs, le ministre ne s'offusque pas du délai réclamé par les médecins, les pharmaciens et les dentistes pour juger du projet global du CHUM. Réunis en assemblée générale jeudi, ils ont décidé de prendre 60 jours pour étudier les plans de l'hôpital avant de tenir un vote d'approbation.

«Un délai de 30 à 60 jours, c'est acceptable, surtout si ça permet d'aller chercher un consensus chez les médecins», dit le Dr Bolduc, ajoutant se réjouir de la fin des querelles concernant le choix du site, dans lesquelles Outremont avait généralement la préférence des professionnels de la santé. «Je suis content de constater que tout le monde a intérêt à ce que le projet réussisse sur le site Saint-Luc.»

Le Devoir

EN BREF

Le Dr Barrette réélu

Gaétan Barrette a été réélu à la présidence de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) pour un mandat de deux ans. Au comité exécutif, le Dr Barrette, radiologiste de formation,

sera appuyé à la vice-présidence par la Dr Josée Parent, gastro-entérologue, par le Dr Bernard Bissonnette, rhumatologue, qui occupera le poste de secrétaire, et par le Dr Maurice Boudreault, psychiatre, qui agira à titre de trésorier. — Le Devoir

Attentat avorté

Un étudiant montréalais a permis d'empêcher un attentat terroriste qui allait être commis dans une école secondaire de Grande-Bretagne en avertissant la police. J. P.

Neufeld a téléphoné à la police de Norfolk, en Grande-Bretagne, après avoir pris connaissance dans Internet d'un complot pour incendier l'école secondaire de Attleborough, une institution qui compte près de 1000 étu-

dants. L'arrestation a eu lieu 40 minutes après le coup de téléphone. Le jeune homme transportait un bidon d'essence, des allumettes et un couteau, a indiqué un porte-parole de Norfolk, John Dack. — La Presse canadienne

L'Artisan du Store

***50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE**

***BOIS ou P.V.C. Stores sur mesure**

- horizontaux • verticaux
- Opaque ou solaire
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Persiennes • Sojji

Fabriqués au Québec

Service à Domicile Gratuit

Région de Québec
418 654-8677

Région de Trois-Rivières
819 696-8677

Région de Montréal
514 231-8677

DÉCOR CLAUDE BOUCHARD
2362, Beaubien E. Montréal
RIDEAU • COUVRE-LIT • TRINGLE
TAPIS • CARPETTE • PRELART

SOLDES 60% JUSQU'À

SHIRT PASSION
CONVERSE
RAMOSPORT
KALI ORÉA
NORMA KAMALI
TOMBOLINI
DUI
BANUOLERA
VERTIGO
YUKA

THIERRY MUGLER
REPORTER
NAVIGARE
TORRAS
TARENTINO
TOMBOLINI
CANTARELLI SARTORIA
FABIO INGHIRAMI
GALLOTTI
CORTIGIANI

COSTUMES KENNETH COLE
ENVENTE 299\$

doice donna
277, av. Laurier O.
514-270-6154

doice uomo
Centre de Commerce Mondial
413, St-Jacques O.
514-844-9125

Centre de Commerce Mondial
383, St-Jacques O.
514-281-7999

5107, av. du Parc
(angle Laurier)
514-277-7558

LE MONDE

Obama propose à l'Iran «un nouveau départ»

Destiné aux médias du Moyen-Orient, le message du président américain a été plutôt bien reçu par Téhéran

«Mon administration est désormais dévouée à une diplomatie incluant l'ensemble des questions qui se présentent à nous, en vue de nouer des liens constructifs», a déclaré Barack Obama. Un conseiller de la présidence iranienne s'est félicité de l'initiative américaine.

MATT SPETALNICK
PARIZA HAFEZI

Washington et Téhéran — Barack Obama a proposé hier à l'Iran un «nouveau départ» dans leurs relations diplomatiques afin de tourner la page de 30 ans d'hostilité américaine envers Téhéran, qui doit attendre des gestes concrets de la part de Washington.

Son message a pris la forme inédite d'un enregistrement vidéo destiné à être diffusé sur plusieurs chaînes du Moyen-Orient à l'occasion de la fête de Norouz, le Nouvel An du calendrier iranien célébré à l'arrivée du printemps.

Réagissant avec une rapidité inhabituelle, un conseiller du président iranien, Mahmoud Ahmadi-Nejad, s'est félicité de «l'intérêt du gouvernement américain à combler les divergences», tout en l'invitant à «réaliser les erreurs commises par le passé et à faire le nécessaire pour les réparer».

«En changeant fondamentalement de comporte-

ment, l'Amérique peut nous tendre une main amicale, a poursuivi Aliakbar Javanfekr, conseiller du chef de l'Etat. Les sanctions illimitées qui perdurent et ont été renouvelées par les Etats-Unis sont une erreur. Elles doivent être réexaminées.»

«La nation iranienne a montré qu'elle pouvait oublier les décisions hâtives, mais nous attendons des gestes concrets de la part des Etats-Unis», a-t-il souligné sans plus de précisions, ajoutant que «soutenir Israël n'est pas un geste amical».

L'administration Obama avait déjà manifesté son intention de renouer le contact avec l'Iran, isolé par l'équipe de George Bush qui en avait fait l'un des piliers de son «axe du mal», mais la dernière initiative du nouveau locataire de la Maison-Blanche est la plus spectaculaire depuis son investiture, le 20 janvier.

«J'aimerais m'adresser directement au peuple et aux dirigeants de la République islamique d'Iran. Nous cherchons la promesse d'un nouveau départ», déclare le président, qui reconnaît la difficulté de la tâche mais se dit prêt à tendre la main à l'Iran s'il consent à «desserrer le poing».

«Mon administration est désormais dévouée à une diplomatie incluant l'ensemble des questions qui se présentent à nous, en vue de nouer des liens constructifs», poursuit-il sur un ton conciliant qui tranche singulièrement avec la rhétorique de son prédécesseur.

Son homologue iranien, qui briguera vraisem-

blablement un nouveau mandat en juin, s'est également dit prêt au dialogue avec les Etats-Unis, moyennant un virage politique de la part de Washington.

L'invitation lancée à l'Iran en vue de la conférence internationale sur l'Afghanistan qui se tiendra fin mars à La Haye a été interprétée comme le premier signe d'un assouplissement des relations entre les deux pays. «Ce processus n'avancera pas grâce aux menaces. Nous attendons plutôt un engagement honnête et fondé sur le respect mutuel», avertit Obama dans son message.

Les Etats-Unis souhaitent voir Téhéran prendre «la place qui lui revient de droit dans la communauté des nations», poursuit-il, insistant toutefois sur le partage des efforts à fournir en ce sens. «Vous avez ce droit, mais il s'accompagne de grandes responsabilités et cette place ne saurait être prise par le terrorisme ou les armes, mais plutôt par des actions pacifiques qui démontrent la grandeur réelle du peuple et de la civilisation iraniens», dit le président des Etats-Unis.

«L'échelle de cette grandeur n'est pas la capacité à détruire, c'est la capacité manifeste à créer et à construire», souligne-t-il, évoquant les ambitions nucléaires militaires dont l'Iran est soupçonné.

Le président souhaite que «l'avenir permette des

échanges renouvelés entre nos peuples et de grandes occasions de partenariat et commerciales». Il invite en outre Téhéran à rompre avec les mouvements figurant sur la liste américaine des organisations terroristes et à renoncer aux «propos belliqueux» à l'égard d'Israël.

Javier Solana, porte-parole de la diplomatie européenne, a exhorté Téhéran à saisir cette main tendue. «J'espère que cela ouvrira un nouveau chapitre dans les relations avec l'Iran», a-t-il déclaré à la presse avant la deuxième journée du sommet de Bruxelles, rappelant que l'Occident avait toujours à régler son contentieux avec Téhéran sur le programme nucléaire iranien.

Soucieuse d'exprimer la portée de l'offre, la Maison-Blanche a diffusé la vidéo sur son site Internet et en a distribué des exemplaires aux chaînes de la région avec des sous-titres en farsi pour démontrer le sérieux de cette

main tendue. Les relations diplomatiques irano-américaines ont été rompues à l'initiative de Washington après la crise des otages de 1979-81. Cinquante-deux diplomates américains avaient alors été retenus dans leur ambassade pendant 444 jours par des étudiants iraniens.



REUTERS

Barack Obama

Reuters

Monde arabe

Les intellectuels libéraux relèvent-ils la tête?

GUY TAILLEFER

Difficile de croire que les pays arabes sont «vraiment sérieux» dans leur déni du droit d'Israël à l'existence... Qu'Israël disparaisse et ils ne sauraient tout simplement plus comment justifier leurs échecs. Propos du chroniqueur saoudien «libéral» Turki al-Hamad, dans le quotidien *Asharq Alawsat*, basé à Londres.

Plus loin, il écrit: «Israël, et derrière lui l'Occident et les Etats-Unis, ne nous empêchent pas de construire des écoles, de respecter les droits de la personne, d'éradiquer l'analphabétisme et de combattre la corruption si nous le voulions vraiment.»

Pour avoir critiqué l'instrumentalisation abusive de la cause palestinienne dans le monde arabe, M. al-Hamad s'est fait répondre par un journaliste rival, d'un journal arabe lui aussi basé à Londres, qu'il nuisait à l'«unité islamique» et qu'il se faisait complice d'un plan saoudien de rapprochement avec Israël passant par le déni des souffrances subies par les Palestiniens.

Il n'y a pas pénurie dans la presse officielle du grand Proche-Orient, de ses dirigeants politiques et de ses leaders religieux, de déclarations haineuses appelant à «l'annihilation» d'Israël et des Juifs. Dans ce marais de propos antisémites, la gauche arabe libérale est encore très marginale, mais elle sort la tête de l'eau depuis le choc des attentats du 11-Septembre, veut croire un rapport récemment publié par le Middle East

Des États du Golfe entrouvrent la porte à un discours plus critique

Media Research Institute (MEMRI), une organisation basée à Washington qui s'est donnée pour mission de briser la barrière de la langue en traduisant des analyses et des entrevues de l'arabe à l'anglais et au français, notamment.

Cet élan réformiste n'a encore que faiblement voix au chapitre à l'intérieur même du monde arabe. Sous la double pression du radicalisme sunnite et de la montée en puissance de l'Iran chiite, indique le rapport, des États du Golfe entrouvrent toutefois la porte à un discours plus critique, comme c'est le cas dans les pages des journaux koweïtiens *al-Siyassa* et saoudien *al-Watan*. Ces progres-

sistes ont surtout su profiter du bourgeonnement de sites Web, comme *al-Awan* (créé à Paris en 2007), *Elaph* (fondé en 2001 à Londres) et *aafaq* (mis à sur pied à Washington en 2006).

Certains de ces intellectuels, réformateurs et laïques, affichent un optimisme qu'on se serait tenté de qualifier de débridé, vu les circonstances. C'est le cas notamment de l'auteur jordanien Shaker al-Nabulsi, qui habite aux Etats-Unis. Il est convaincu que la laïcité va finir par triompher dans le monde arabe — mais que ce triomphe passe préalablement par l'arrivée au pouvoir, dans des pays comme l'Égypte, de régimes théocratiques intolérants — et que les «crimes du terrorisme» sont «le combat contre la mort» du fondamentalisme.

gtaillefer@ledevoir.com

La Cour suprême brésilienne confirme l'intégrité d'une réserve indigène

CHANTAL RAYES

Ils étaient venus des confins de l'Amazonie jusqu'à la capitale brésilienne, Brasília, pour assister, en tenue traditionnelle et coiffés de plumes, à ce jugement «historique». La Cour suprême du Brésil statuait depuis mai sur le sort de leur réserve, Raposa Serra do Sol, située dans l'extrême nord du pays, dans l'Etat amazonien de Roraima, à la frontière avec le Venezuela et le Guyana.

Rendu jeudi, son verdict devrait mettre fin à des décennies de conflit entre Indiens et Blancs: éleveurs, orpailleurs et maintenant riziculteurs, qui ont successivement occupé la réserve, en toute illégalité. Ces 30 dernières années, 21 indigènes ont été tués. Par dix voix contre une, la cour a décidé de maintenir les limites actuelles de la réserve. Et les six grands riziculteurs blancs qui ne l'ont pas encore évacuée devront le faire immédiatement. «C'est une victoire pour tous les Indiens du Brésil, jubile Ivaldo Macuxi, le chef indigène de Raposa Serra do Sol, joint par *Libération* par téléphone. Si le verdict avait modifié le tracé de notre terre ancestrale, toutes les autres réserves du pays auraient pu être remises en cause.»

La réserve, 17 000 km², est habitée par près de 19 000 Indiens de cinq ethnies différentes. Pour leurs adversaires, c'est trop de terre pour si peu de monde. Pour leurs défenseurs, telle l'avocate Ana Paula Souto Maior, de l'ONG Instituto Socioambiental, «ces étendues sont nécessaires à la préservation de leur mode de vie et de leur culture, un droit garanti aux Indiens par la Constitution brésilienne».

La Cour suprême avait été saisie par un sénateur du Roraima, qui contestait un décret de 2005 par le-



ROBERTO JAYME REUTERS

Des Indiens de la réserve Raposa Serra do Sol ont dansé hier devant l'édifice de la Cour suprême, à Brasília.

quel le président Lula avait reconnu la réserve. Faisant écho à la classe politique locale et aux riziculteurs, il revendiquait la réduction et le démembrement de la réserve, afin d'exclure de son tracé les plantations de riz, qui représenteraient 7 % du PIB du Roraima et ne peuvent être déplacées, faute de terres.

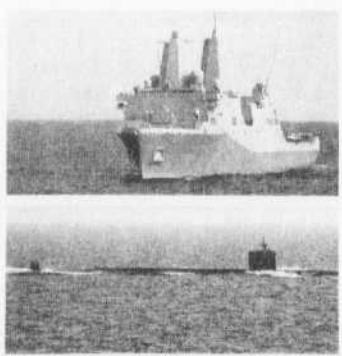
Frontière

La cour a néanmoins édicté 19 exigences qui vaudront aussi pour toutes les autres réserves du pays. Parmi elles, la possibilité pour l'armée d'entrer librement — sans prévenir les Indiens au préalable —

pour protéger la frontière. L'idée est d'apaiser les craintes d'une partie de l'état-major, pour qui cette réserve, située à la frontière du pays, constituerait une menace à la sécurité et à la souveraineté nationales. Depuis que Lula a reconnu Raposa Serra do Sol, la plupart des 176 familles blanches qui l'occupaient l'ont quittée. Seuls les riziculteurs ont fait de la résistance. Leur départ ne fera pas que des heureux parmi les Indiens. Certains d'entre eux travaillent pour eux et craignent de perdre leur emploi.

Libération

EN BREF



REUTERS
Le USS Hartford et le USS New Orleans.

Nouvelle collision impliquant un sous-marin

Manama — Un sous-marin à propulsion nucléaire et un navire amphibie de la marine de guerre américaine sont entrés en collision hier dans les eaux stratégiques du détroit d'Ormuz, faisant 15 blessés légers et

provoquant une pollution en mer, a annoncé la V^e flotte américaine. Quelque 95 000 litres de gazole du bateau de débarquement se sont répandus, mais le système de propulsion nucléaire du sous-marin n'a pas été endommagé, précise un communiqué de la marine. Le détroit d'Ormuz, situé à l'entrée du golfe entre Oman, sur la péninsule arabique, et l'Iran, sur la rive opposée, est une voie maritime stratégique par où transite quelque 40 % du pétrole mondial. Les bâtiments accidentés se trouvaient en mer dans le cadre de leur mission régulière, précise le communiqué américain. — AFP

L'eau, «droit» ou «besoin»?

Istanbul — L'accès à l'eau est-il un «droit» ou un simple «besoin» fondamental? La question fait l'objet de très vifs débats au

cinquième Forum mondial de l'eau à Istanbul, où les politiques viennent de rentrer en scène sur un constat de désaccord. La partie ministérielle de ce Forum, où une centaine de pays sont représentés, a débuté hier après-midi à Istanbul en l'absence d'accord sur le contenu de la déclaration finale, qui doit être publiée dimanche. Journée mondiale de l'eau. Environ un milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. La dernière version du projet de déclaration, négocié depuis des mois, stipule que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un «besoin humain fondamental» et non pas un «droit». «La différence est fondamentale!», explique Anil Naidoo, de l'ONG Blue Planet Project. «Légalement, un «besoin humain» n'a aucune valeur. C'est enfoncer des portes ouvertes», ajoute-t-il, soulignant qu'au moins 30 pays ont aujourd'hui intégré la notion de droit à l'accès à l'eau dans leur Constitution. — AFP

La communauté internationale condamne le «coup d'État» à Madagascar

Adis-Abeba — Longue à dé-
marrer, la pression internationale sur Madagascar a monté d'un cran hier. L'Union africaine a refusé de reconnaître Rajoelina comme nouveau président. Quelques heures plus tard, la Zambie avait été le premier pays africain à condamner sa prise de pouvoir.

Hier, le président du Conseil de sécurité et de la paix de l'Union africaine (UA), Bruno Nongoma Zidoumba, a déclaré que le Conseil a donné six mois à Antananarivo pour organiser des élections. Si le gouvernement ne se plie pas à cette injonction, l'UA envisagera alors d'imposer des sanctions contre les dirigeants malgaches.

«Le Conseil estime que ce qui s'est passé à Madagascar entre dans la définition d'un changement non constitutionnel de gouver-
nement», a expliqué M. Zi-

doumba, représentant du Burkina Faso à l'UA. Les Occidentaux ont ensuite emboîté le pas aux Africains. «C'est un coup d'État», a déclaré hier Nicolas Sarkozy lors d'une conférence de presse, première fois que Paris employait officiellement ce terme. Le président français a noté que Marc Ravalomanana avait été «renversé sans aucune élection» et que «la première décision [du nouveau pouvoir], c'est la suspension du Parlement, qui n'est quand même pas un signe extrêmement positif».

Paris, premier bailleur bilatéral de Madagascar et ancienne puissance coloniale, s'était jusque-là contenté de prendre acte du coup de force mené par le chef de l'opposition, parlant d'une simple «transition».

Associated Press

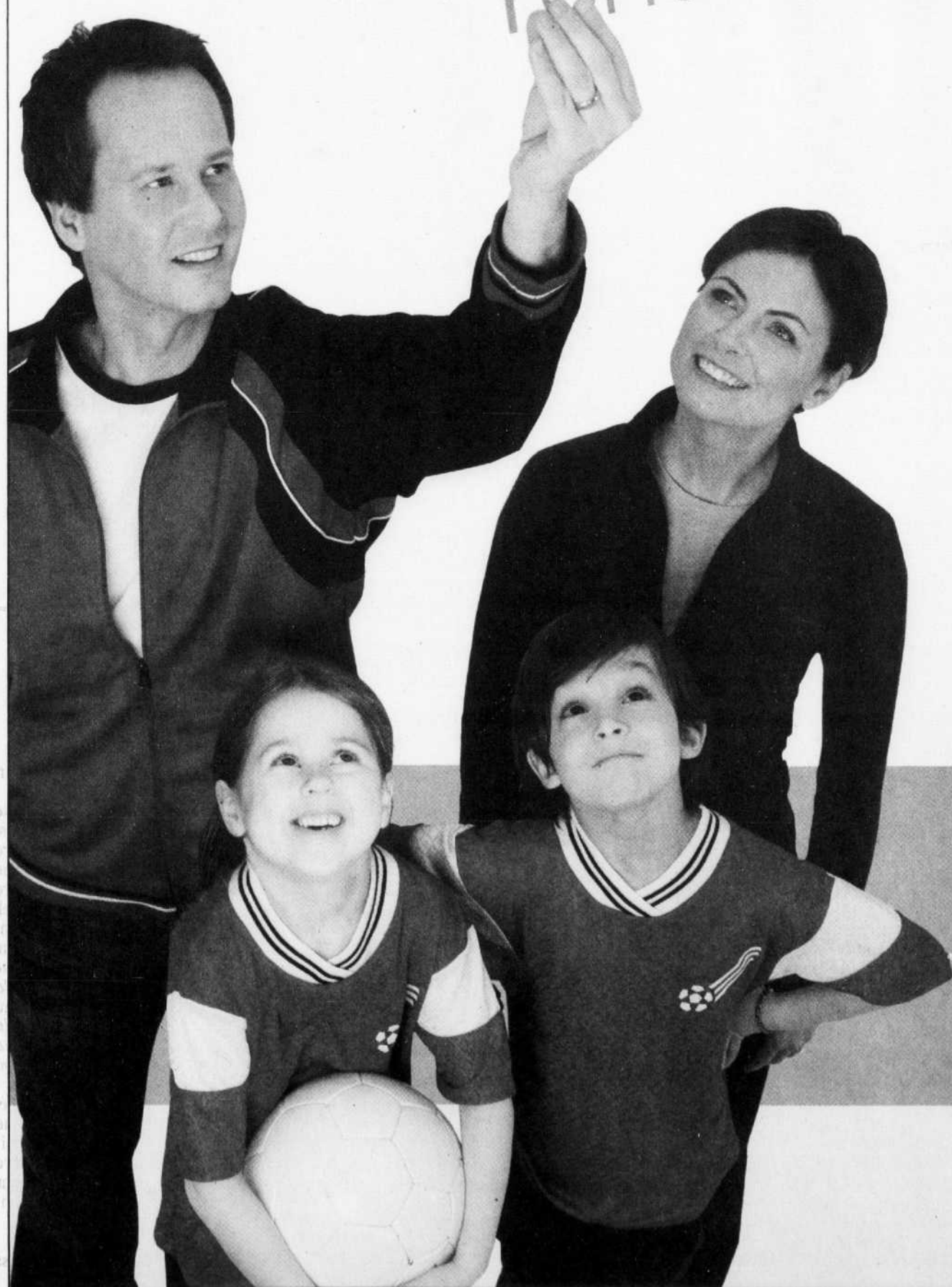
Le gouvernement du Canada vient de proposer des réductions d'impôt qui pourraient vous aider.

Le **Plan d'action économique du Canada** vous offre des réductions d'impôt.

ACTION Le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pourrait vous faire économiser jusqu'à 750 \$ sur les frais d'achat de votre première maison.

Vous y avez droit. Demandez-les.

Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire



Plan d'action économique du Canada
www.plandaction.gc.ca
1 800 O-Canada
ATS : 1-800-926-9105

ACTUALITÉS

HÉRITAGE

SUITE DE LA PAGE 1

prononcer pour les Français de l'époque, s'est mué en Aubry.

Cette anecdote illustre bien le destin de cette communauté qui, très fière de ses origines, s'est toutefois totalement intégrée à la société d'accueil.

«La persistance culturelle et la fierté qu'ont les Irlandais de leurs origines m'ont beaucoup impressionnée», explique Lorraine O'Donnell, historienne, chercheuse au Réseau de recherche sur les communautés anglophones du Québec à l'Université Concordia, et conservatrice invitée de l'exposition *Irlandais O'Québec*.

L'exposition veut aussi démontrer à la fois l'impact historique des Irlandais et la façon dont ils ont su contribuer à une histoire commune.

Organisée par la Société Saint-Patrick et par la Irish Protestant Benevolent Society, l'exposition propose une série d'îlots biographiques, où l'on fait connaissance avec des personnages historiques importants de la communauté, ainsi que des «lieux de mémoire», qui soulignent l'importance de lieux emblématiques de l'expérience irlandaise. En fait partie Grosse-Isle, où des milliers d'immigrants fuyant la famine sévissant en Irlande devaient subir une quarantaine en attendant de pouvoir entrer au Canada, et où plusieurs sont morts, leurs enfants orphelins étant adoptés par bon nombre de familles canadiennes-françaises.

Dans chaque îlot, des objets variés — objets souvent rassemblés par Lorraine O'Donnell auprès de familles partout au Québec — témoignent de la vie quotidienne.

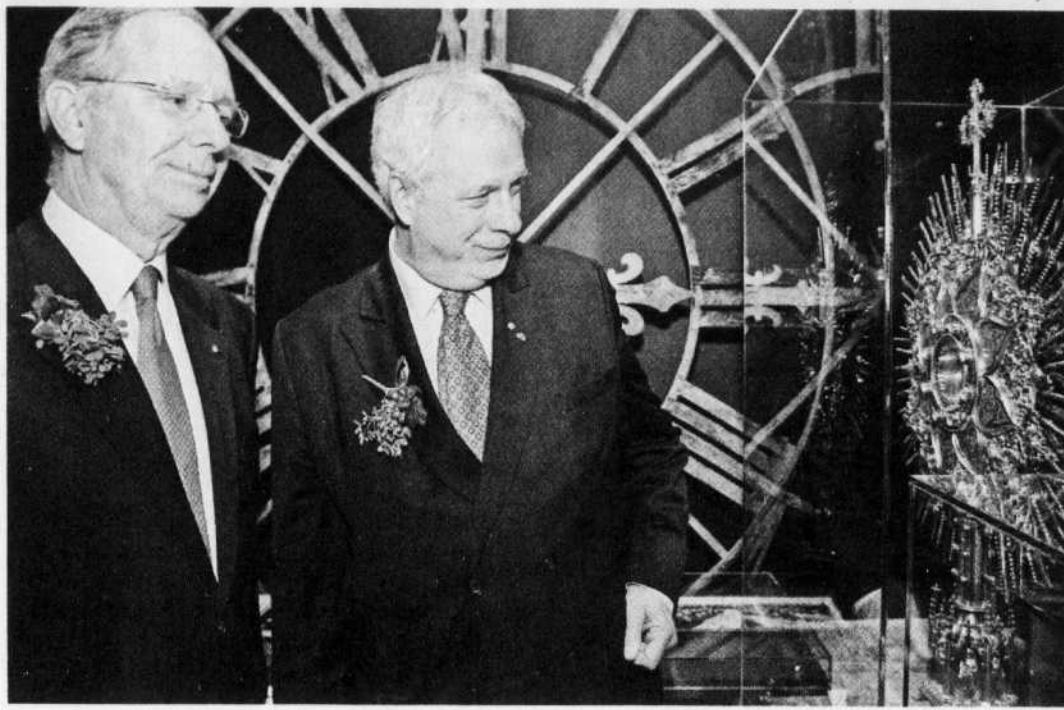
Et le Musée McCord, qui possède une fabuleuse collection de photos anciennes, comme on le sait, expose quelques-uns de ses trésors. Les photos du quartier Griffintown sont particulièrement saisissantes, et comprennent de rares clichés de la grande inondation qui s'y est produite en 1886, et qui avait transformé les rues en véritables canaux.

Des tensions

L'exposition démontre également la «complexité de l'expérience immigrante», selon Lorraine O'Donnell. Car des tensions existaient entre Irlandais catholiques et Irlandais protestants, qui transportaient avec eux leurs conflits au Canada. Les liens avec la communauté d'accueil pouvaient également varier.

Deux figures illustrent bien cette complexité. Thomas D'Arcy McGee d'abord, un «ancien rebelle devenu catholique conservateur» écrit l'exposition, un des pères de la Confédération. Edmund Bailey O'Callaghan, lui, arrivé au Canada en 1823, a plutôt endossé la cause des Patriotes et est devenu le bras droit de Louis-Joseph Papineau.

Le processus d'intégration et de mixité est illustré de façon marquante par La Bolduc elle-même, Mary Travers. Avec un père immigrant irlandais et une mère francophone, La Bolduc chantait des *reels* irlandais, rappelle l'exposition, mais en jouait canadien-français. Celle qu'on pourrait qualifier de grand-mère de la chanson populaire québécoise avait également l'habitude, le jour de la St-Patrick, de décorer sa maison et de s'habiller en vert de la tête aux pieds!



Les frères Daniel et Pierre Marc Johnson agissent comme porte-parole de l'exposition *Irlandais O'Québec*, que présente le Musée McCord.

L'héritage culturel des Irlandais est évidemment considérable, ne serait-ce que sur le plan de la musique. Mais pourquoi, encore aujourd'hui, une telle fierté chez des Irlandais installés ici depuis plusieurs générations? «Il y a probablement une reconnaissance de certaines valeurs fondamentales», explique Lorraine O'Donnell, des valeurs de persistance, de survivance. Et puis, bien sûr, un sens de la fête!

ce, de survivance. Et puis, bien sûr, un sens de la fête!

Le Devoir

■ Pour des informations sur l'exposition *Irlandais O'Québec*, au Musée McCord: www.musee-mccord.qc.ca

CITADELLE

SUITE DE LA PAGE 1

génie, qui doit élaborer les plans tout en conservant la valeur historique du site», explique la lieutenant-colonel Annie Lapointe, commandant des services du génie au SQFT. «C'est délicat. C'est un joyau pour la ville de Québec, ça touche beaucoup de gens.»

L'armée évalue les travaux de réfection à près de 100 millions de dollars. Il s'agit de travaux majeurs qui s'échelonnent sur 10 ans. L'ampleur de la tâche dépasse largement l'entretien régulier de l'endroit, explique la responsable du génie au sein des Forces canadiennes.

Il s'agit d'une «mise à niveau à long terme des infrastructures», selon la lieutenant-colonel Lapointe. Les fortifications seront refaites à certains endroits. À l'intérieur de la Citadelle, on remettra en état les façades de plusieurs bâtiments. «Certaines casemates devront être refaites presque au complet», explique Mme Lapointe. Les conduites souterraines d'eau et d'égout seront aussi refaites.

Dans le jargon militaire, on affirme que le projet devrait recevoir dans les prochaines semaines «l'approbation préliminaire de projet». Une fois cette étape franchie, les consultants privés entrent en scène et préparent les plans et devis. Ce travail complété, il faudra de nouveau faire approuver le projet et les coûts finaux, ce qu'on nomme «l'approbation définitive de projet». Les travaux peuvent ensuite commencer.

Selon la lieutenant-colonel Annie Lapointe, ces étapes seront complétées d'ici deux ans, pour un début des travaux en 2011, si tout va bien.

Le Manège militaire attendra

Malgré ces délais, quand on se compare, on se console, puisque le Manège militaire de Québec, situé tout juste à côté de la Citadelle, devra attendre passablement plus longtemps avant de connaître son sort. Rien n'est encore dans les cartons pour ce bâtiment historique qui a brûlé l'an dernier. «C'est un sujet politique sensible. On n'a rien pour l'instant», se contente de dire Mme Lapointe.

La Citadelle, haut lieu touristique de la capitale, est encore utilisée par les Forces canadiennes et la gouverneure générale du Canada. Le quartier général du 2^e bataillon du Royal 22^e Régiment est hébergé dans cette enceinte militaire complétée en 1850. La gouverneure générale Michaëlle Jean, commandante en chef de l'armée, y a également des bureaux.

La Citadelle fait partie de la zone historique de Québec qui est classée sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985. La Citadelle a été construite selon le système de défense de l'ingénieur français Vauban. La construction de l'enceinte extérieure a débuté en 1820 et il aura fallu 30 ans pour compléter tous les travaux. Elle présente la forme d'un polygone à quatre angles et couvre une superficie de 2,3 km².

Construction d'un village urbain à Valcartier

Parmi les autres projets d'infrastructure militaire en développement au Québec, on note la construction d'un village urbain dans le secteur d'entraînement de la base de Valcartier, en banlieue de la capitale.

Ce projet, toujours en développement, se veut un ajout important pour l'entraînement des soldats qui vont se battre dans des guerilles urbaines, comme en Afghanistan. Le faux village reproduit les conditions de combat en zone urbaine, avec des maisons et des rues. La base de Wainwright, en Alberta, possède des installations semblables. Tous les militaires déployés à Kandahar se sont entraînés dans ce lieu. Le coût du projet de Valcartier oscille autour de cinq millions de dollars.

Autres projets dans les cartons

À plus court terme, soit pour les trois prochaines années, les Forces canadiennes mèneront à terme 11 projets d'infrastructure dans la province, pour un total de 94,8 millions de dollars.

Sur 20 ans, le plan du ministère de la Défense prévoit l'ajout de sommes importantes dans les infrastructures. D'ailleurs, depuis quatre ans, l'investissement de l'armée dans ses infrastructures au Québec est en hausse constante, passant de 22,1 millions de dollars en 2005-06 à 36,1 millions cette année (2008-09).

«Toutes nos installations ont été construites en même temps, dans les années 60. On est à la fin de leur vie utile. Et ce qui n'aide pas, c'est qu'on a toujours sous-investi dans l'entretien, alors il y a un immense rattrapage à faire», explique le lieutenant-colonel Lapointe.

Des exemples? La base de Longue-Pointe, dans l'est de Montréal, recevra des investissements de 51,8 millions de dollars d'ici trois ans, notamment pour la construction d'un hangar (40,8 millions) qui abritera 98 véhicules blindés légers (VBL). Le 5^e Groupe brigade de soutien aux opérations se verra quant à lui construire un nouveau bâtiment (11 millions).

À Valcartier, la plus grosse base militaire au Québec, 29 millions de dollars en infrastructure seront investis d'ici trois ans. Le Centre d'instruction recevra un nouveau bâtiment (14 millions) et un nouveau garage (3 millions). Des travaux pour connecter le réseau d'eau potable de Valcartier à celui de la Ville de Québec (1,5 million) devraient aussi commencer sous peu. Le projet a passé toutes les étapes et n'attend plus que l'approbation du ministre Peter MacKay.

Des investissements de 13 millions de dollars sont aussi prévus au centre d'entraînement de Farnham, dans les Cantons-de-l'Est, d'ici trois ans.

Le Devoir

Le Devoir

DISQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Le Québec et le Canada ne font pas exception. Au pays, la firme de référence Nielsen Soundscan a calculé une diminution de 14 % des ventes de CD entre 2007 et 2008. L'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement (CRIA) a d'ailleurs ramené en mai dernier de 50 000 à 40 000 le nombre de copies à vendre pour obtenir un disque d'or.

Au Québec — où le mouvement de rejet du CD est venu avec un certain décalage —, les ventes d'enregistrements sonores ont baissé de 15 % en 2008, de plus de 30 % depuis 2004. Et le phénomène va s'accroissant.

Les impacts se font donc sentir dans les poches des artistes, mais aussi dans celles des autres intervenants de l'industrie. Les distributeurs écopent: à Montréal, Fusion III a fait faillite en février. DEP a dû réduire ses effectifs de 20 %. Partout, c'est difficile.

Les magasins de disques, eux, suivent la tendance. «On est obligés de dynamiser notre offre», indique Charles Bruneau, directeur des achats chez Archambault. «Dynamiser l'offre», ça veut dire diminuer l'espace-disque pour vendre des livres, des DVD, des instruments, des partitions, des revues. Ça veut aussi dire tenir des inventaires plus modestes.

«C'est très préoccupant, estime en définitive Solange Drouin, directrice générale de l'ADISQ. Les baisses sont importantes, je connais peu d'industries qui ne qualifieraient pas «d'énorme» ce qui nous arrive.»

Nouvelle économie

Qu'est-ce qui arrive, au juste? C'est simple et complexe à la fois: l'industrie doit trouver les moyens de rentabiliser les nouvelles habitudes de consommation de la musique. Car si la libre circulation de celle-ci a des effets positifs, elle possède de aussi le grand inconvénient de ne pas mettre d'argent directement dans l'industrie. Problème.

Le téléchargement légal fait certes des progrès. Au Québec, les ventes de pistes numériques ont augmenté de 480 % entre 2005 et 2008, et les ventes d'albums numériques, de 537 %, selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Chiffres intéressants... mais il est facile

de faire des bonds de géant quand on part de zéro. Le numérique ne compte pour l'instant que pour 7 % des revenus de l'industrie au Québec, contre 18 % au Canada et 32 % aux États-Unis.

La situation affecte donc grandement les compagnies de disques, autrement habituées à profiter d'un marché payant. «Si ça se trouve, il n'y a même plus d'industrie du disque», indique ironiquement Duncan McKie, président de l'Association canadienne des producteurs de disques indépendants (CIRPA). «C'est devenu tellement difficile de faire de l'argent dans le contexte actuel, c'en est ridicule.»

«L'industrie a vécu plusieurs changements de formats au fil des ans, rappelle Graham Henderson, président de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement (CRIA). On est passé du vinyle à la cassette, puis au CD. On changeait, mais ça allait parce que la taille de l'industrie grossissait toujours. Alors que depuis que le digital est là, la tarte se réduit.»

Moonwalk

Gros changement pour des compagnies de disques qui ont fait beaucoup de fric pendant une trentaine d'années. Dans son livre *Appetite for Self-Destruction* (Free Press, 2008), qui raconte la chute du CD à l'ère du digital, le journaliste américain Steve Knopper rappelle la période folle du disco, durant la deuxième moitié des années 70. Les grandes compagnies du disque casquaient alors à coups de millions.

Quand ce phénomène est mort, trois autres ont pris la relève pour garnir les poches de l'industrie. L'un faisait du moonwalk avec un gant — Michael Jackson et l'incroyable succès de *Thriller* en 1982. L'autre s'appelait MTV et a complètement révolutionné la façon de promouvoir la musique. Le dernier a poussé le vinyle dans les livres d'histoire: le CD, mis sur le marché en 1983.

L'époque CD en fut une de grandes années pour l'industrie. Le public renouvelait sa discothèque et achetait de nouveaux disques qui se vendaient en moyenne 17 \$ (contre 9 \$ pour les vinyles). Les compagnies se frottaient les mains, les mélomanes casquaient. Des produits abordables comme les singles ont carrément disparu: pourquoi permettre à quelqu'un d'acheter les deux ou trois chansons qu'il aime pour quelques dollars si on peut lui vendre un album complet beaucoup plus cher?

Et ça marchait: Steve Knopper relate dans son

bouquin à quel point le marché est devenu fou dans les années 90, avec des productions et des campagnes de publicité de plusieurs millions de dollars. L'argent sortait, l'argent rentrait, tout le monde était content. Ou presque.

Bulle

Dans cette bulle financière, l'industrie n'a pas vu venir Internet et n'a pas anticipé ses immenses possibilités. Quelques erreurs stratégiques plus tard, elle en paie le prix. En collectionnant les fichiers MP3 téléchargés gratuitement par Napster (à partir de 1999), les mélomanes renvoyaient à l'industrie cette question: pourquoi payer cher pour un produit qu'on peut avoir gratuitement dans notre salon?

«L'industrie a raté le coche à ce moment, analyse l'économiste Claude Martin, professeur à l'Université de Montréal. Les prix étaient beaucoup trop élevés, mais les grandes compagnies pouvaient imposer ce qu'elles voulaient. Sauf que, lorsque le format est devenu copiable [apparition des graveurs de disques] et qu'on a pu trouver ce qu'on voulait gratuitement sur Internet, c'est devenu apparent qu'elles couraient à leur propre perte.»

Autre erreur: la première réaction des grandes compagnies devant la popularité de Napster fut de lancer des poursuites contre le site et ses usagers. Le public en a gardé un sévère arrière-goût. Et pendant que les compagnies poursuivaient et refusaient de signer une entente avec Napster, les ingénieurs d'Apple développaient de leur côté le site iTunes, devenu depuis le plus grand détaillant de musique au monde.

Comment maintenant s'ajuster? Personne n'a encore trouvé de réponse précise, mais l'urgence d'agir se fait sentir. Au Québec comme ailleurs. «On ne change pas seulement de support, indique Solange Drouin. On change l'économie de l'industrie, la façon de commercialiser la musique. Il faut voir l'ampleur du changement comme ça: est-ce que chaque artiste, dans cette nouvelle économie où on essaie de vendre des chansons à la pièce et où on combat le piratage, va arriver à atteindre une masse critique suffisante pour vivre de sa musique? Et est-ce que l'ensemble de la chaîne [distribution, maisons de disques, etc.] pourra être alimenté?»

Le débat est ouvert.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. **Renseignements et administration:** 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390